

SOCIÉTÉ

LE DEVOIR, LE JEUDI 13 JANVIER 1994

Déficience intellectuelle

Le défi de l'autonomie

Des chercheurs montréalais développent des outils pédagogiques adaptés

BENOÎT MUNGER
LE DEVOIR

Nommmez un aménagement conçu pour faciliter la vie des personnes se déplaçant en fauteuil roulant! Bien sûr, les rampes d'accès que l'on retrouve de plus en plus dans les édifices publics vous viennent tout de suite à l'esprit. Pouvez-vous maintenant nommer un aménagement fait pour les personnes ayant une déficience intellectuelle? Pas si simple, n'est-ce pas, et pour cause puisque la recherche en cette matière est très jeune.

Jacques Langevin, professeur à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, aime bien utiliser cette analogie pour expliquer aux gens ce que l'équipe de chercheurs qu'il dirige, le Groupe de recherche Défi Apprentissage, s'est donné comme pour mission: développer des moyens pour apprendre aux personnes ayant une déficience intellectuelle à devenir autonomes.

«Ce sont des personnes qui offrent certainement aux pédagogues l'un des plus grands défis que s'est

Le plus grand défi qui s'est posé à la pédagogie au 20e siècle

posé la pédagogie au XXe siècle; un défi nouveau dans l'histoire de l'humanité. N'oublions pas que jusqu'à la fin du XIXe siècle, ces personnes étaient simplement internées. Ici, au Québec, jusqu'au Rapport Parent, les personnes qui avaient une déficience intellectuelle importante n'allaient pas à l'école», explique M. Langevin, qui détient un doctorat en psychologie cognitive de l'Université de Paris.

Ces dernières années, le développement de produits pédagogiques est le domaine où le groupe Défi-Apprentissage a été le plus actif. D'une part, parce que ce volet exerce un grand attrait auprès des étudiants, d'autre part, parce qu'il répond aux attentes des milieux pédagogiques, selon Jacques Langevin.

Pour développer de tels produits, le Groupe, qui a recruté une spécialiste en génie industriel de l'École polytechnique de Montréal, Mme Diane Riopel, utilise une méthodologie de développement de produit empruntée à l'ingénierie, l'analyse de la valeur: «C'est une méthodologie qui précède toute validation, souligne le professeur. La conception et le développement du produit sont faits à partir d'un cahier des charges fonctionnel dans lequel on définit d'abord les fonctions du produit. Un prototype est construit puis mis à l'essai afin d'en trouver les failles, les faiblesses. En éducation, on utilise surtout des méthodologies de validation: un groupe expérimental et un groupe de contrôle à qui on enseigne de deux façons différentes et si, en moyenne, il y a une différence

significative, on a donc validé la procédure utilisée. On ne parle jamais de ceux qui n'ont pas appris dans le groupe expérimental.»

Cette année, le Groupe lancera les deux premiers outils pédagogiques émanant de ses recherches: «Initiation à la gestion du temps» et «Initiation à la gestion de l'argent». Sept années de recherche qui ont coûté quelque 400 000\$ ont été nécessaires pour mettre au point ces méthodes d'apprentissage. La méthode de gestion du temps est particulièrement intéressante en ce qu'elle peut être utilisée en classe intégrée. Avec un même outil pédagogique l'enseignant pourra inculquer des notions de gestion du temps tant aux élèves normaux qu'aux enfants ayant une déficience.

Pour développer ces produits, le Groupe a fait le pari de travailler en fonction de l'âge chronologique et non pas de l'âge mental des enfants ayant une déficience. En terme clair, ça signifie, par exemple, que l'on visera l'objectif d'apprendre à ces enfants à compter jusqu'à dix avant l'âge de six ans: «C'est un défi considérable, reconnaît M. Langevin. Mais on se donne une chance en cherchant à développer des habiletés alternatives, une autre façon de s'acquiescer d'une tâche. Par exemple, on attend d'un enfant normal qu'il sache remettre la bonne combinaison de pièces pour arriver à un montant d'argent donné.

Or, les connaissances sur la suite des nombres, sur les opérations, sur le système monétaire sont extrêmement complexes. Nous savons bien qu'on n'a pas actuellement les moyens pédagogiques pour aider les enfants qui ont une déficience intellectuelle à acquiescer à un âge normal, entre 8 et 10 ans, de telles connaissances. Ce qu'on essaie de faire, c'est de créer des stratégies de paiement réduisant considérablement la complexité de la réalisation de la tâche; pas réduire le travail mais sa complexité. C'est une approche qui s'inspire de l'ergonomie.»

Le professeur Langevin est de ceux qui croient que la recherche en déficience intellectuelle ne bénéficiera pas seulement aux premiers intéressés: «Si on réussit à résoudre les problèmes avec ceux qui ont le plus d'incapacité, on aura fait un grand bout de chemin pour ceux qui ont plus de capacité. On a résolu beaucoup de problèmes architecturaux et d'urbanisme quand on s'est mis à apporter des aménagements en fonction des personnes handicapées physiques. C'est ce qui nous a amenés à la notion d'accessibilité universelle. Ça a rendu service à tout le monde.»



La marche vers l'autonomie des personnes présentant une déficience intellectuelle est amorcée avec le développement d'outils adaptés comme il fut fait pour les handicapés physiques.

Un groupe interdisciplinaire

Créé il y a dix ans «pour mieux comprendre le fonctionnement cognitif des personnes ayant une déficience intellectuelle», le Groupe de recherche Défi-Apprentissage s'est constitué autour d'un noyau de professeurs et d'étudiants de l'Université de Montréal auquel se sont graduellement greffés des chercheurs d'autres universités comme McGill, l'École polytechnique, l'UQAM et Aix-en-Provence, en France. Aujourd'hui, il compte sept professeurs et une vingtaine d'étudiants de maîtrise et de doctorat. Des chercheurs aux spécialités aussi diverses que la psychologie, l'orthopédagogie, le génie industriel et l'écologie de l'éducation: «Ce caractère interdisciplinaire est essentiel à notre travail, explique M. Langevin. Pas une seule discipline ne va résoudre les problèmes de l'éducation des personnes présentant une déficience intellectuelle; ce n'est pas possible. Ni la pédagogie, ni la psychologie, ni la sociologie n'aura à elle seule la solution ni même la bonne façon de poser les problèmes.»

D'abord axé autour de la compréhension du phénomène de la déficience intellectuelle, le Groupe a négocié un virage majeur vers le milieu des années 80: «On a continué à surveiller les recherches en psychologie cognitive, mais notre programmation a commencé à se développer en terme d'éducation et non plus en terme de psychologie», rappelle M. Langevin.

Mais, plus important encore, le Groupe s'est doté pour la première fois d'un programme de recherche à moyen terme, c'est-à-dire sept ans. Comme l'explique le professeur Langevin, «il y a beaucoup de thèses en déficience intellectuelle, mais elles ont avant tout comme finalité l'obtention d'un diplôme; or, il serait certainement souhaitable que le diplôme soit la seconde finalité et que la première soit l'avancement des connaissances et de la recherche». Pour cela, une programmation s'impose.

La programmation du groupe est à plusieurs volets. Le premier mais non le moindre concerne l'élaboration d'un modèle d'intervention auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle, un outil qui n'existe tout simplement pas sinon de façon très parcellaire. Jacques Langevin précise: «Du rapport Parent jusqu'à tout récemment, toute l'éducation des personnes présentant une déficience intellectuelle au Québec était axée principalement sur une seule caractéristique, leur retard de développement. On avait tout organisé en fonction de cette caractéristique. Il fallait respecter leur rythme d'apprentissage et en même temps respecter l'échéance terrible de l'autonomie à vingt ans. On faisait comme si on avait tout le temps du monde; c'était juste une question de retard. Or en déficience intellectuelle, il est vrai qu'il y a un retard de développement, mais ce n'est pas la seule caractéristique. Il y en a d'autres au moins tout aussi importantes, ne serait-ce que le fait que l'évolution de leur pensée opératoire va s'arrêter, va demeurer inachevée. Nous n'avons pas de modèle d'intervention qui tienne compte, d'une part, de toutes leurs caractéristiques et, d'autre part, des apprentissages jugés essentiels pour atteindre la finalité de l'autonomie.»

Le Groupe s'intéresse aussi à l'histoire de l'éducation des personnes à besoins particuliers, une spécialité de Jean Gaudreault, à l'approche écologique en matière d'éducation, une approche nouvelle mais prometteuse, et au développement de produits pédagogiques.

L'approche écologique, qui s'intéresse à l'interaction entre un système et son environnement, ouvre des avenues intéressantes pour la recherche en déficience intellectuelle, selon M. Langevin: «On a besoin d'une telle approche pour expliquer aux gens ce qu'est réellement la déficience intellectuelle», ajoute-t-il. Il est relativement facile de se mettre dans la situation d'une personne se déplaçant en fauteuil roulant; il suffit d'en faire l'expérience. Il en va tout autrement de la déficience intellectuelle: «On n'a aucun moyen de simulation, explique le chercheur, aucun moyen de réduire temporairement notre capacité d'analyse de l'information pour comprendre vraiment ce qu'est la déficience.»

B. M.

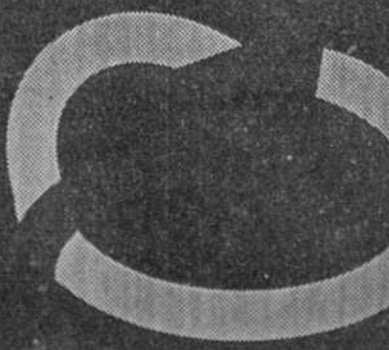


Diagnostique infirmiers: mise en pratique

GUIDE DE PLANIFICATION DES SOINS INFIRMIERS EN SANTÉ MENTALE

Sous la direction de JOAN W. REIGHLEY

LIDEC



GUIDE Soins infirmiers au collégial

DE PLANIFICATION DES SOINS INFIRMIERS EN SANTÉ MENTALE

Sous la direction de Joan W. Reighley ISBN 2-7608-7103-7 (352 p.)



4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville
MONTREAL (Québec)
H2W 2H5
Téléphone: (514) 843-5991
Télécopieur: (514) 843-5252

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
-2.97	+7.26	-1.68	-0.02	-1.70
2116.06	4454.69	3848.63	75.61	386.30

Boycottage

Métro-Richelieu poursuit la CSN

Montréal (PC) — L'entreprise de distribution de produits alimentaires Epiciers Unis Métro-Richelieu a intenté, hier, une poursuite en dommage de 1,1 million\$ à l'égard du Syndicat des travailleurs des épiciers unis Métro-Richelieu, affilié à la CSN.

L'entreprise qui approvisionne 913 établissements de détail au Québec estime que le syndicat lui a causé des dommages financiers et terni sa réputation par des manifestations, un boycottage des produits Métro et des propos vexatoires et mensongers.

Epiciers Unis Métro-Richelieu a opéré plusieurs changements en 1992 et 1993. Elle a acheté des éléments d'actif et un entrepôt de fruits et légumes de Steinberg, a vendu son secteur transport et abandonné son imprimerie. Ces changements ont occasionné des sous-brevants dont l'examen est en cours devant le commissaire du travail.

L'entreprise soutient que la CSN et son président Gérard Larose ainsi que le syndicat des travailleurs impliqué ont décidé «de se faire justice» en mettant en branle une série de moyens de pression afin de causer des dommages et d'attaquer publiquement sa réputation.

Dans sa poursuite, Métro-Richelieu évalue à 1 million\$ l'atteinte faite à sa réputation, à 100 000\$ les ennuis et inconvénients causés, à 50 000\$ les dommages moraux et exemplaires.

EN BREF

LES LOYERS DEVRAIENT AUGMENTER DE 1,5%

La Corporation des propriétaires immobiliers du Québec est d'avis que les augmentations de loyers dans les immeubles à logements se situent autour de 1,5% lors des prochains renouvellements des baux. «Certains investisseurs, sauf ceux qui détiennent une hypothèque fermée à long terme, ont bénéficié d'une baisse des taux d'intérêt au cours de la dernière année. Cependant, cette baisse a été dépassée par un accroissement des dépenses d'opération et d'entretien qui, ajoutée à un marché difficile, laissent peu de marge de manoeuvre», a précisé la CORPIQ, dans son communiqué. Le secteur locatif résidentiel est durement touché depuis deux ans par des taux d'innoculation anormalement élevés. Plus de 35 000 logements inoccupés dans la région de Montréal, plus de 6000 dans celle de Québec.

TITRES DE PFPC

Produits Forestiers Canadien Pacifique (PFPC) annonçait qu'elle avait conclu une entente avec un groupe de preneurs fermes canadiens, dont le chef de file est ScotiaMcLeod, pour la vente de 6 millions d'actions ordinaires et de 114 millions\$ de débetures subordonnées non garanties et convertibles pour un produit total de 226,5 millions\$. PFPC et ses preneurs fermes acceptaient par la suite d'augmenter la taille de la transaction à 6,6 millions d'actions ordinaires et 125,4 millions\$ de débetures convertibles pour un produit total de 249,2 millions\$, et pour un produit net de 240,4 millions\$.

PRIX DE GROS AUX É.-U.

Washington (Reuter) — Entraîné à la baisse par le recul des cours du pétrole brut, l'indice américain des prix de gros, corrigé des variations saisonnières, a diminué de 0,1% en décembre après être resté stable en novembre, a annoncé hier le département américain du Travail. Sur décembre 1992, la hausse est de 0,2%. Hors alimentation et énergie, l'indice progresse de 0,2% après avoir augmenté de 0,4% en novembre. Sur un an, ce sous-indice avance de 0,4%. Pour l'ensemble de 1992, l'indice des prix de gros avait augmenté de 1,6%, après une baisse de 0,1% en 1991.

SURENCHÈRE HYPOTHÉCAIRE

La Banque Nationale a renchéri de 8,5% de la Banque de Montréal en abaissant son taux pour une hypothèque de 10 ans de 8,75% à 8,25%, pour offrir ainsi le taux le plus bas sur cette échéance.

DEVICES ÉTRANGÈRES	
Afrique du Sud (rand)	0,4115
Allemagne (mark)	0,7625
Australie (dollar)	0,9416
Barbade (dollar)	0,6831
Belgique (franc)	0,037521
Bermudes (dollar)	1,3578
Bразил (cruzeiro)	0,004
Carabbes (dollar)	0,5055
Chine (Renminbi)	0,1534
Espagne (peseta)	0,00953
États-Unis (dollar)	1,3225
Europe (ECU)	1,4946
France (franc)	0,2243
Grèce (drachme)	0,0056
Hong Kong (dollar)	0,1761
Italie (lire)	0,000805
Jamaïque (dollar)	0,0506
Japon (yen)	0,01178
Mexique (nouveau peso)	0,46366
Portugal (escudo)	0,00784
Royaume-Uni (livre)	1,9884
Russie (rouble)	0,001
Singapour (dollar)	0,8487
Suisse (franc)	0,9250
Taiwan (dollar)	0,0508
Venezuela (bolivar)	0,01261

Source: Banque de Montréal

Après l'avoir chassé du dossier Provigo

La Caisse de dépôt investit dans le groupe Blackstone

D'APRÈS LA PRESSE CANADIENNE

La Caisse de dépôt et placement du Québec investit 66 millions\$ dans un fonds géré par le groupe américain Blackstone; cette même société qui voulait acquérir l'an dernier Univa (Provigo), mais qui avait trouvé la Caisse sur son chemin, farouchement opposée à la transaction.

En février 1993, Bertin Nadeau jetait les bases d'une transaction complexe évaluée à 1,6 milliard\$ impliquant le transfert, à Blackstone, d'une participation de 80% dans Univa. Aux prises avec un lourd endettement (360 millions\$) et faisant face à des échéances de remboursement serrées, dont une traite de 65 millions\$, Unigesco espérait ainsi recevoir 246 millions\$ pour son bloc d'actions à 11\$ pièce dans Univa, une somme qui lui aurait permis de retrouver l'équilibre financier. Ce bloc fut finalement vendu deux mois plus tard à un prix unitaire de 8,85\$, pour une valeur globale de 198 millions\$.

En conférence de presse hier à Montréal, le président de la Caisse de dépôt, Guy Savard, a indiqué qu'au cours de l'épisode Univa, son institution avait eu l'occasion «d'évaluer le professionnalisme» et d'apprécier «le management compétent» de Blackstone. La Caisse a aussi annoncé hier un investissement de 42 millions\$ dans une société en commandite du groupe britannique Schroder Ventures.

Également présent à la rencontre de presse, le président de Blackstone, Stephen A. Schwarzman, s'est bien gardé d'afficher un quelconque ressentiment à l'endroit de la Caisse pour s'être opposée à la volonté de son groupe d'acquérir Univa. Pourtant, c'est avec «regret» qu'en mars 1993 Blackstone retirait sa proposition d'acheter Univa en complétant un partenariat avec le propriétaire d'alors, Unigesco. Blackstone lançait alors la serviette devant l'opposition de la Caisse, qui menaçait d'user de tout l'arsenal juridique disponible si la banque d'affaires américaine perséverait.

M. Schwarzman a soutenu hier que le retrait de la proposition d'achat de Blackstone avait été essentiellement guidée par des motifs financiers. «C'était clairement une décision financière», a-t-il dit.

Le président de Blackstone a rappelé que la vérification diligente des livres d'Univa effectuée par son groupe, et qui n'avait pas été complétée, avait permis de constater que l'état de la société était moins bon qu'il ne paraissait alors. Or, à l'époque, Blackstone, tout en reconnaissant que l'endettement d'Univa au terme de la transaction aurait été plus élevé que prévu, admettait que «des travaux supplémentaires auraient pu résoudre ces questions à notre satisfaction».

M. Schwarzman a souligné, de plus, que les récentes radiations d'élément d'actif réalisées par les nouveaux dirigeants d'Univa s'inscrivaient dans une «parfaite logique» avec l'évaluation faite de la société par Blackstone l'an dernier. Au cours de son troisième trimestre, Univa a dû absor-



Dans l'ordre habituel, le président du Groupe Blackstone, M. Stephen A. Schwarzman, le président de la Caisse de dépôt, M. Guy Savard, et le président de Schroder Ventures Inc, M. Nicholas Ferguson.

ber des charges exceptionnelles de 117 millions\$, dont une bonne partie a servi à couvrir la dévaluation de certains éléments d'actif (comptes débiteurs). M. Savard et Schwarzman ont déclaré hier avoir commencé à envisager de devenir partenaires à l'issue seulement du dossier Univa.

L'investissement de la Caisse dans Blackstone (66 millions\$) se réalisera par le biais du fonds Blackstone Capital Partners II, une société en commandite créée en octobre 1993 et disposant d'un actif de 1 milliard\$ US. Blackstone, dont le fonds Blackstone Capital Partners I a offert par le passé des rendements de plus de 30%, investit essentiellement dans des projets d'acquisition amicaux de grandes entreprises.

L'autre investissement annoncé par la Caisse (42 millions\$) se fera dans le fonds Schroder Buy-Out Fund III, géré par le groupe britannique Schroder Ventures. La société en commandite Schroder Buy Out III, qui débutera ses activités en février, comptera initialement sur un capital de 314 millions\$ et s'intéressera à des participations de contrôle et de capital de risque dans des entreprises matures ou à fort potentiel. Schroder Ventures, via ses 18 autres fonds, a 2,5 milliards\$ de placements effectués à travers le monde et dont les rendements antérieurs ont été supérieurs à 30%.

Le président de la Caisse, Guy Savard, a précisé que ces investissements s'inscrivaient dans la volonté de son institution d'accroître progressivement jusqu'à 5% l'importance des placements privés de l'institution par rapport à l'ensemble de ses investissements boursiers.

Les propriétaires de copropriétés réclament de meilleures garanties

Québec (PC) — Des propriétaires de copropriétés voudraient que les acheteurs de ce type d'immeubles puissent jouir d'une garantie convenable pour une construction neuve.

En conséquence, ils proposent que le Code civil soit modifié de façon à ce que chaque constructeur de copropriétés soit obligé de s'accréditer, de déposer les plans et devis complets de l'immeuble et de s'y conformer.

Cette proposition formulée par l'Association des syndicats de copropriété du Québec a été présentée dans un mémoire remis hier à la Régie du bâtiment du Québec. L'Association regroupe 12 000 copropriétaires répartis dans 421 copropriétés à travers le Québec.

«Une telle proposition créerait une situation acceptable pour les acheteurs de copropriétés résidentielles et rehausserait par la même occasion l'image des constructeurs, qui a été ternie par certains «fly-by-night» qui construisent, vendent et disparaissent sans que la garantie puisse être honorée pour les malheureux acheteurs», a déclaré le président de l'Association, Me Gaétan Mathieu.

Me Mathieu note qu'il existe déjà des recours dans le nouveau Code civil pour l'acheteur d'un immeuble en copropriété. Ces recours reprennent essentiellement ceux de l'ancien Code. «Mais il y a lieu de garantir que ces recours soient exécutoires, c'est-à-dire que l'entrepreneur poursuivi n'utilisera pas un labyrinthe juridique composé d'une multitude de compagnies pour se libérer de ses obligations», affirme Me Mathieu.

La procédure proposée par l'Association est la suivante. Dans un premier temps, toute unité de copropriété ne pourrait être construite ou vendue au Québec que par un promoteur dûment accrédité auprès d'un organisme chargé d'appliquer le plan de garantie. L'organisme serait indépendant à la fois des constructeurs et des propriétaires ou acheteurs de copropriétés. Le constructeur serait tenu de déposer auprès de l'organisme les plans et devis de l'immeuble ainsi que le prix de vente à 5% près. Les plans et devis devront être approuvés dans un délai de 90 jours par un architecte ou un ingénieur accrédité par l'organisme. Si jamais les plans et devis ne sont pas approuvés, l'acheteur de la copropriété pourrait alors refuser de donner suite à son offre préliminaire d'achat.

Selon un sondage du Conseil du patronat

Les gens d'affaires reprennent confiance

PRESSE CANADIENNE

Les taux d'intérêt et le taux de change aidant, les gens d'affaires sentent une légère amélioration des conditions économiques en général et dans leur secteur.

C'est ce qui ressort du plus récent sondage commandé par le Conseil du patronat auprès de ses membres. En tout 171 dirigeants d'entreprise ont répondu au questionnaire sur les conditions économiques et politiques, les relations de travail et divers sujets de préoccupation.

Ainsi, une majorité de gens d'affaires, soit 42%, juge seulement «passables» les conditions économiques générales. Toutefois, 28% qualifie de bonnes ou très bonnes ces conditions économiques, ce qui constitue une amélioration par rapport aux sondages

similaires de janvier et juillet 1993. Il faut remonter à trois ans et demi pour trouver une évaluation aussi favorable des conditions économiques générales par ces gens d'affaires, notait hier le président du CPQ Ghislain Dufour en conférence de presse.

Cet optimisme étonnant des gens d'affaires, M. Dufour le justifie par deux facteurs économiques: les taux d'intérêt peu élevés et le taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain. Les exportateurs se trouvent avantageés par cette situation, surtout qu'aux États-Unis, la reprise est plus manifeste, ce qui accroît la demande pour les produits canadiens.

Autre signe d'un optimisme relatif: 44% des mêmes gens d'affaires croient en une amélioration des conditions économiques générales au cours des six prochains mois, comparativement à 36 ou 37% l'an dernier.

Autre point d'étonnement: les dirigeants d'entreprise ne jugent pas si bon que cela le climat des relations de travail, malgré le fait qu'il y ait très peu de conflits de travail, comparative-ment aux années précédentes. M. Dufour explique cette évaluation plutôt tiède par le conflit dans la construction qui sévissait, en décembre, au moment où le sondage a été tenu.

Ce que les gens d'affaires ont à dire aux gouvernements fédéral et provincial se résume à deux souhaits: réduction du déficit et contrôle des dépenses publiques.

Yves Michaud réclame une enquête sur Trustco

L'ex-politicien demande à la CVMQ d'examiner la transaction qui amené cette fiducie dans le giron de la Banque Nationale

SERGE TRUFFAUT LE DEVOIR

Les détenteurs de débetures de Trustco Général devraient user de tous les moyens légaux et de pression qu'ils ont à leur disposition afin d'obtenir une juste réparation de leurs droits financiers.

C'est en tout cas l'opinion de M. Yves Michaud, ex-politicien, qui, en tant que détenteur d'un inventaire de débetures, a fondé l'Association Trugecan dans le but de regrouper les petits porteurs susceptibles d'affronter sur tous les fronts les acteurs de la transaction qui a amené le Trust Général, ex-filiale de L'Industrielle-Alliance, dans le groupe de la Banque Nationale.

Estimant que les propriétaires de débetures ont été lésés à plus d'un égard, M. Michaud a déjà déposé une requête auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) avec l'espoir que cet organisme de surveillance ordonne une enquête sur tous les aspects d'un dossier qu'il a qualifié comme étant «une injustice criarde à l'égard de milliers de citoyens et citoyennes». À la CVMQ, M. Michaud demande notamment que lumière soit faite sur le versement de 12 millions\$, en 1991 et 1992, à titre de dividendes, aux détenteurs d'actions privilégiées et ordinaires de Trustco alors que cette compagnie éprouvait déjà des difficultés financières.

Plus précisément, dans une missive envoyée le 5 janvier dernier à M. Hubert Marceau, président et chef de la direction de Genecan, ex-Trustco, le président par intérim de Association Trugecan souligne que «le paiement de ces dividendes ne laisse de nous étonner alors que pendant les années 1991 et 1992 le déficit de Trustco Général a été respectivement de 60 millions\$ et 157 millions\$. Plus étonnant encore, un dividende de 716 000\$ payé à des actionnaires privilégiés versé le 15 janvier 1993, soit quelques semaines avant que Trustco Général ne fasse défaut d'honorer ses obligations le 23 mars 1993.»

Partant de ce constat, M. Michaud a demandé que des copies de procès-verbaux des réunions au cours desquelles les membres du conseil d'administration ont approuvé l'allocation de dividendes soient transmises à son association afin de connaître notamment l'identité des bénéficiaires de cette décision. Porte-parole de la CVMQ, Mme Louise Lebel-Chevalier a indiqué que le dossier Trustco Général était actuellement sous étude afin de déterminer s'il y avait lieu, par la suite, d'amorcer une enquête plus en profondeur.

M. Michaud a souligné que si des illégalités sont formellement identifiées, il serait alors bon d'envisager la possibilité que, par exemple, Lésques Beaubien Geoffroy (LBG), qui détient un inventaire non négligeable de débetures, entame des poursuites contre les administrateurs impliqués avant de récupérer les 12 millions\$ qui seraient distribués à tous les épargnants qui avaient acquis ces débetures.

Premier vice-président, services aux particuliers, de LBG, M. Luc Paiment a confié que s'il y avait procès, on risque de perdre quatre à cinq années dans les dédales légaux alors qu'en suivant la stratégie arrêtée plus tôt l'an dernier, soit la liquidation ordonnée des actifs de Trustco qui ont été laissés sur la touche par la Banque Nationale, les détenteurs auront plus de chance de retrouver une partie de leurs billes d'ici quatre ans maximum.

M. Michaud entend interroger publiquement le 24 janvier prochain, lors de l'assemblée de fondation de l'Association Trugecan, le fait que la direction de la Banque Nationale ait refusé de communiquer à tous les membres de son conseil d'administration le compte-rendu de la réunion du 11 novembre dernier au cours de laquelle les officiers de Genecan ont fait le point sur la situation. M. Michaud entend également interroger le refus de LBG d'envoyer copie, aux 1500 petits porteurs, des documents que Trugecan a confectionnés dans l'espoir d'éclaircir ce que son fondateur a qualifié de «nombreuses zones grises.»

RadioMutuel se débat dans un contexte de forte concurrence

PRESSE CANADIENNE

Le groupe RadioMutuel a réalisé un bénéfice net de 448 000\$ lors du trimestre échu le 28 novembre dernier, par rapport aux 431 000\$ amassés lors du même trimestre l'année précédente; le bénéfice par action équivalait chaque fois à 8 cents.

L'exercice annuel completé fin août 1993 affiche un bénéfice net de 1,45 million\$, en baisse comparé à 1,65 million\$ en 1992. Les revenus totaux ont atteint 51,1 millions\$ en 1993, versus 44,5 millions\$ en 1992.

La forte concurrence dans le marché de la radio explique ce tassement des résultats, expliquait le président Normand Beauchamp, hier lors de l'assemblée annuelle des actionnaires.

Selon BBM, l'écoute de la radio au Québec atteignait en 1992 132,5 millions d'heures, contre 119,1 millions pour 1989; le total de 1992 se partage en 80,3 millions d'heures aux stations FM, 52,2 millions aux AM. À l'inverse, pour l'ensemble des stations francophones de Montréal, les ventes de temps commercial ont régressé en trois ans, de 56 à 51 millions\$.

RadioMutuel doit poursuivre sa gestion serrée, affirme M. Beauchamp, et à cet égard, «des perturbations pour notre personnel sont inévitables». L'employeur, en discussion avec le SCFP depuis l'automne, s'efforce de «sauver le plus de jobs possible», selon le président. La rationalisation de l'effectif vise notamment les reporters, techniciens et employés de soutien.

EMPLOI

Cadres licenciés, chômeurs haut de gamme

Pour la plupart des simples mortels, être congédié, c'est se pointer à l'assurance-chômage avec son papier de cessation d'emploi. Et entreprendre seul la recherche d'un emploi, une tâche de longue haleine, bien souvent, et pénible.

Mais pour les cadres supérieurs, être mis à la porte, c'est six mois, dix mois, un an ou deux ans de salaire et, dans la majorité des cas, les services d'une firme spécialisée dans la réaffectation du personnel qui, pendant des mois et aux frais de l'employeur, bichonneront le cadre licencié et l'aideront à poursuivre sa carrière ailleurs. «Dans la majorité des cas, les entreprises traitent bien leurs cadres» advenant leur licenciement, souligne Jacques Allaire, consultant et associé de la franchise montréalaise de Murray Axmith.

Formée en 1975 par le Torontois du même nom, Murray Axmith se consacre exclusivement à la réaffectation de cadres et à la planification de leur carrière. Cette firme se distingue des chasseurs de têtes car elle ne fait pas de recrutement et n'a pas d'emplois à offrir. Comptant des bureaux dans 13 villes au Canada, Murray Axmith n'affronte que deux concurrents à Montréal, Drake Beam Morin, une filiale d'un groupe américain, et le psychologue industriel André Filion.

La majorité des grandes et moyennes entreprises fait appel à ces firmes de réaffectation, signale M. Allaire. En moyenne, les entreprises dépensent 8000\$ — davantage pour un président de compagnie ou de division — pour que Murray Axmith aide un cadre congédié à se trouver un emploi. La firme s'occupe de 300 cadres par année à qui elle accorde un service individualisé. Ces cadres, présidents, «v.p.» financière ou de marketing, contrôleur, chef de division et, au bas de l'échelle, contremaîtres, gagnaient en moyenne 82 000\$ au moment de leur renvoi, précise M. Allaire.

Le travail du consultant commence avant même que le cadre ne soit informé de sa mise à pied. «Nous voulons être là au moment de l'annonce», souligne M. Allaire. Le consultant «assure la formation du cadre qui fait le congédiement», le conseille sur quoi dire et ne pas dire, lui dit comment réagir devant les pleurs et les grincements de

dents, les lamentations et les argumentations, comportements fréquents chez un cadre qui apprend que son entreprise entend se passer de lui.

Ensuite, le consultant s'assoit avec le cadre qui vient d'être démis, pour une demi-heure, trois quarts d'heure, deux heures parfois. «Il y a alors beaucoup de rancœur, d'amertume et d'émotion qui s'expriment», relate M. Allaire. Oui, oui, on va vous aider. Mais comment allez-vous l'appréhender à votre conjoint et à vos enfants? Dur moment à passer... Pendant des mois, Murray Axmith prendra le cadre par la main.

Chez Murray Axmith, on leur donne accès à un bureau avec téléphone, on leur offre les services d'une secrétaire qu'ils se partageront. Les ex-présidents de compagnie ont droit à un traitement: de grands bureaux pour eux seuls. Tout est dans le standing.

Au départ, la firme évalue très précisément le profil de carrière du chômeur haut de gamme, lui enseigne les techniques d'entrevue, rencontre même son conjoint lorsque que le sans-emploi ne s'oppose pas. On leur définit un «emploi idéal», le meilleur «environnement» de travail. «Souvent les gens restent dans leurs fonctions par sécurité, mais s'ils avaient le choix, ils changeraient», fait-il valoir. On leur dit surtout de «ne pas se vendre à rabais» car «ça crée des doutes chez l'employeur».

C'est grâce à leurs relations que la majorité d'entre eux se retrouveront un nouvel emploi; ils auront passé des mois à rencontrer de «six à dix contacts» par semaine. Après «six ou sept mois», la plupart des cadres ont retrouvé un emploi qui leur convienne. Plus le poste est élevé dans la hiérarchie, plus la recherche d'emploi risque d'être longue. Les trois quarts toucheront un salaire équivalent ou supérieur à ce qu'ils encaissaient auparavant, soutient M. Allaire.

Les cadres en chômage se remettent en question et doutent de leur compétence. Leur renvoi n'est pas une question de rendement, «c'est d'avoir la bonne personne à la bonne place», estime le consultant. Après tout, les cadres dans l'entreprise privée ne jouissent pas de la sécurité d'emploi. Ils sont de plus en plus nombreux à le réaliser.



Robert Dufour

ÉCONOMIE

Dévaluation du franc CFA

La France et le FMI promettent d'aider les pays de la zone

D'APRÈS AFP ET REUTERS

Paris — Les institutions de Bretton Woods — Fonds monétaire international et la Banque Mondiale — vont effectuer un retour en force en Afrique francophone à la suite de la dévaluation du franc CFA, estime-t-on dans les milieux financiers internationaux. Cette brusque dévaluation est appelée à avoir un effet dévastateur pour les pays touchés, importateurs ou exportateurs de matières premières.

Les deux institutions se sont tout de même félicitées hier de la décision «courageuse» des 14 pays membres de la zone franc, abritant une population d'environ 40 millions de personnes, de dévaluer de 50% le franc CFA vis à vis du franc français.

Elles se sont publiquement engagées à coopérer étroitement afin de mettre sur pied dans les «plus brefs délais» l'action nécessaire de soutien pour relancer la croissance dans ces pays.

La France a décidé d'annuler la dette des pays les plus pauvres de la zone et la moitié de celle des pays dits à revenus intermédiaire, le tout pour un montant de 25 milliards de francs. Elle a par ailleurs décidé d'effacer les arriérés de paiement existant à l'égard de la Caisse française de développement pour un montant de l'ordre de deux milliards FF. De plus, elle dégagera en 1994, une somme de 300 millions de francs pour doter un fonds spécial de développement destiné à financer des opérations à caractère social.

Pour le directeur général du FMI, Michel Camdessus, de passage à Paris après avoir assisté au sommet de Dakar des pays de la zone, il s'agit de faire sortir sans tarder ces pays de la «spirale déflationniste» dans laquelle ils se trouvent, dans certains cas depuis huit ans.

Crédits «stand-by»

Les économistes des deux institutions, qui n'ont jamais vraiment été absents de ces pays, estiment que la crise à laquelle ils sont confrontés est aussi grave que celle qui frappe les républiques de l'ex-URSS. Le revenu net par habitant des pays de la zone franc a été amputé de quelque 40% depuis 1986.

Selon M. Camdessus, le FMI devrait négocier prochainement des crédits «stand-by» avec chacun des 13 pays subsahariens et les Comores, pour un total de 9 à 10 milliards de

dollars, avant de lancer des programmes d'ajustement structurel à plus long terme.

Pour M. Camdessus, tous ces pays ont besoin d'un «fort ajustement, certains plus que les autres», et le nouveau taux du franc CFA est à son avis «crédible», «d'autant plus qu'il sera appuyé dans chaque pays» par un programme national de redressement, des mesures sociales et une restructuration de la dette.

Quant à la Banque Mondiale, elle devrait annoncer dans la journée une enveloppe supplémentaire de soutiens techniques et financiers.

Pour les économistes des deux institutions, les 14 pays ont été frappés de plein fouet par un double «choc» extérieur: d'une part, l'appréciation du franc français depuis l'Accord de Plaza de 1985 a tiré le franc CFA vers le haut, et ils ont ainsi perdu 45% sur leurs termes de l'échange ou sur leur compétitivité extérieure, selon M. Camdessus. D'autre part, la baisse des cours des matières premières, surtout agricoles, a abouti à une perte supplémentaire de recettes d'exportations.

Masses urbaines éprouvées

En dépit des mesures de soutien annoncées, la dévaluation du franc CFA pourrait avoir des effets dévastateurs sur les populations modestes urbaines des pays fortement importateurs de produits alimentaires, estime Christian Morisson, économiste de l'OCDE.

«Dans certains pays, la dévaluation va conduire à une hausse considérable du panier de la ménagère», a dit à Reuter cet économiste auteur d'une étude sur la «faisabilité politique de l'ajustement en Afrique». Dans certains pays, cette hausse peut atteindre 50, voire 80%, estime-t-il.

Pour lui, les mesures d'accompagnement décidées à Dakar «sont absolument indispensables» mais pas suffisantes. «N'oublions pas, dit-il, que dans certains pays le niveau de vie est très bas et qu'une personne salariée peut-être amenée à en nourrir quinze.»

En revanche, certains pays vont bénéficier de l'effet «gains à l'exportation», lié à toute dévaluation. C'est le cas de ceux qui vendent à l'étranger café, coton, cacao ou pétrole, juge Christian Morisson.

Les cours du cacao ont chuté hier. Des experts estiment que la Côte d'Ivoire pourrait profiter de la dévaluation pour augmenter ses exportations.

Guerre de la bière

Les brasseurs canadiens répliquent

Washington (PC) — Après le ministre québécois des Affaires internationales John Ciaccia, c'est au tour de l'Association des brasseurs du Canada de répliquer aux accusations de pratiques commerciales déloyales lancées par trois brasseries américaines.

Le 21 décembre dernier, les brasseries Anheuser-Busch, G. Heileman Brewing et Stroh Brewing ont adressé une lettre de 22 pages au représentant américain au Commerce Mickey Kantor pour affirmer qu'à part l'Alberta, les provinces canadiennes refusaient de mettre en oeuvre une entente de principe intervenue en août 1993 entre le Canada et les États-Unis.

Elles ont demandé à l'administration américaine de fermer la frontière à la bière canadienne, sauf celle en provenance de l'Alberta, tant que les gouvernements provinciaux ne respecteraient pas l'entente.

Mardi, le ministre québécois Ciaccia a défendu les pratiques de sa province, notamment l'imposition d'un prix minimum à la bière américaine et l'imposition de frais pour l'entreposage de cette marchandise. Hier, l'Association des brasseurs du Canada a rendu public un document de 11 pages pour réfuter les allégations des trois brasseries américaines.

L'association canadienne a soutenu qu'en écrivait cette lettre, les brasseries espéraient provoquer un renégociation de l'entente afin de leur assurer un accès privilégié au marché canadien.

Les trois brasseries s'en sont prises particulièrement au contrôle qu'exercent les sociétés des alcools de chaque province sur la distribution et la vente de l'alcool importé. Elles ont soutenu qu'à moins de modifier entièrement ce système, elles ne pourraient jamais espérer compétitionner d'une façon juste et équitable sur le marché canadien.

L'Association des brasseurs du Canada s'est demandé de quel droit les Américains exigeaient une modification du système canadien, faisant fi de la souveraineté canadienne et des différences historiques entre le Canada et les États-Unis en ce qui concerne le rôle du gouvernement dans la société.

«En cherchant à faire disparaître les barrières commerciales qui existent aux États-Unis, le Canada n'a pas été présomptueux au point de demander à ce que le gouvernement fédéral américain et les gouvernements des États modifient leurs systèmes réglementaires pour accommoder les brasseurs canadiens», a fait valoir l'association.

L'association a souligné le fait que le gouvernement du Québec avait pris des mesures importantes pour garantir à la bière importée les mêmes conditions que la bière domestique en fait de ventes, de distribution et de marketing, notamment au Québec.

ment en lui ouvrant la porte des épiceries de la province.

L'association a aussi soutenu que les exigences de l'administration québécoise en fait d'entreposage s'appliquaient à toutes les brasseries de l'extérieur du Québec. Elle a spécifié qu'un petit brasseur ontarien avait été capable de respecter toutes ces exigences, et avait ainsi pu obtenir un permis.

L'Association des brasseurs du Canada a affirmé que les provinces avaient conservé le droit d'imposer un prix minimum à la bière importée pour des raisons sociales.

Le ministre Ciaccia a expliqué mardi que le gouvernement québécois craignait l'arrivée soudaine de bière américaine à rabais sur le marché québécois, rendant plus difficile la diminution de 20% de la consommation d'alcool que le Québec espère accomplir d'ici l'an 2000.

L'association a finalement déclaré que les brasseries américaines étaient dans l'erreur lorsqu'elles soutenaient que le prix minimum exigé par le Québec serait au même niveau, ou plus élevé, que le prix de la bière domestique. Le prix minimum suggéré serait en fait plus bas que le prix de la bière domestique.



PHOTO ARCHIVES

Pour la première fois depuis 1982

La demande de pétrole baisse

Paris (AFP) — Pour la première fois depuis 1982, la demande mondiale de pétrole brut a baissé en moyenne en 1993 à 66,9 milliards de barils par jour (mbj) par rapport à 67,1 mbj l'année précédente, selon l'enquête mensuelle de l'Agence internationale pour l'énergie, diffusée hier à Paris.

Les précédentes baisses de la demande mondiale, avaient été provoquées par le premier choc pétrolier en 1975 puis par les suites du deuxième choc pétrolier en 1980, enfin, en 1982, par la récession économique aux États-Unis.

La baisse de la demande mondiale de brut en 1993 est due essentiellement à une diminution de la demande dans les pays hors OCDE (27,9 mbj en 93 contre 28,1 mbj en 92) tirée par la chute de l'ex-URSS où la consommation a atteint 5,6 mbj en 1993 contre 6,9 mbj en 92, selon l'AIE.

En revanche, tous les autres pays extérieurs à l'OCDE ont vu leur demande de brut s'accroître au cours de l'année 93, notamment l'Asie qui est passée de 6,4 mbj en 1992 à 6,8, l'Amérique latine de 5,4 mbj

à 5,6, la Chine de 2,7 mbj 2,9 tandis que les pays européens restaient stables à 1,2 mbj.

Quant aux pays industrialisés de l'OCDE, la demande est restée quasiment stagnante en 1993 à 39 mbj (100 000 bj de plus qu'en 92) avec un pourcentage de croissance qui est tombé de 1,3% à 0,3% en douze mois.

Face à cette baisse de la consommation, l'offre mondiale de pétrole a augmenté en 1993 pour atteindre 67,38 mbj contre 67,23 l'année précédente. Cette augmentation est essentiellement due aux pays de l'OPEP dont la production est passée à 26,92 mbj contre 26,15 en 1992 et 25,02 en 91.

Les prévisions de l'AIE pour 1994 tablent sur une demande mondiale en légère hausse à 67,6 mbj. Les pays de l'OCDE devraient voir leur moyenne remonter à 39,5 mbj avec une augmentation de 100 000 bj pour l'Europe, qui sort de la récession, et pour les pays de la zone Pacifique notamment le Japon et l'Australie.

Quant à l'Amérique du nord, sa demande de pétrole brut devrait continuer à augmenter de 300 000 bj.

Les banquiers suisses seront moins discrets

Berne (AFP) — Le gouvernement suisse a présenté hier un projet de loi concernant la lutte contre le blanchiment d'argent dans le secteur financier, qui institue notamment pour les financiers l'obligation de vérifier l'identité de leurs clients dans les cas suspects, et d'en informer les autorités judiciaires.

Ce projet «visait à maintenir la réputation de la place financière helvétique, à combler les lacunes de la législation relative au blanchiment d'argent et à respecter les engagements internationaux, en rendant notamment la loi suisse compatible avec celle de l'Union européenne», a précisé le gouvernement.

Son champ d'application s'étendra aux banques mais aussi à la partie du marché financier non soumise à une surveillance, comme par exemple les sociétés fiduciaires, les assurances, la poste suisse, les bourses, les avocats et les casinos.

Le texte gouvernemental prévoit notamment l'obligation de vérifier précisément l'identité des personnes apportant l'argent suspect et surtout celle de leurs mandataires, ainsi qu'un devoir de communication de ces informations du financier aux autorités judiciaires. Si ce devoir d'information n'est pas respecté, une peine allant jusqu'à six mois de prison et/ou une amende allant jusqu'à 100 000 francs suisses sont prévues.

COUP D'OEIL BOURSIER

Deuxième jour de correction

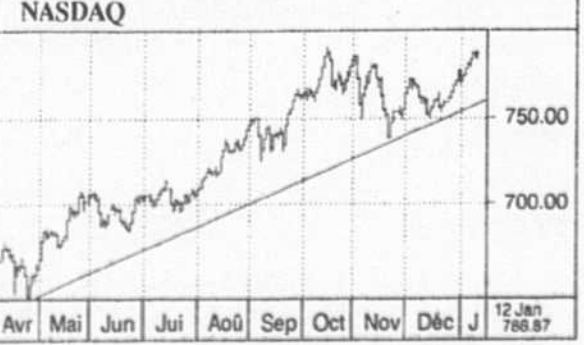
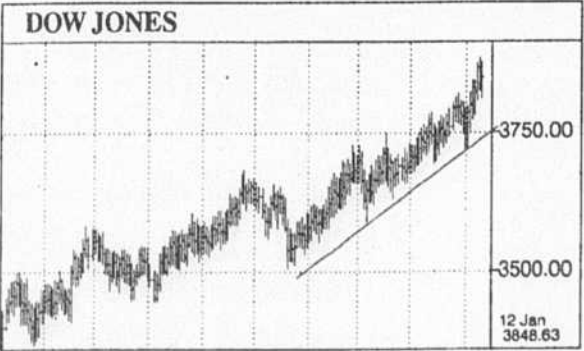
COLLABORATION SPÉCIALE

La correction sévit encore un peu partout mais dans le calme. Les services publics américains sont demeurés stables et les transports restent solides tandis que les industriels ont peu fléchi. A Toronto, la majorité des secteurs sont en correction. Parmi les cinq secteurs en hausse, seul celui des communications mérite une mention pour s'être à nouveau élané dans sa tendance haussière avec un gain de 145 points. Toutefois, peu de titres en sont responsables. Certains titres comme Cinéplex vont même jusqu'à se corriger solidement. La correction demeure quand même généralisée à l'ensemble des titres malgré la bonne performance de quelques uns.

Le scénario est semblable à la bourse de Montréal. Les principales monnaies sont en hausse et les titres juniors ont connu une bonne séance, eux qui digèrent habituellement très mal les corrections des gros marchés. L'attribue le fléchissement actuel à une baisse du flot d'acheteurs, plus occupés à chasser les abris fiscaux, mais une légère augmentation d'impatisés preneurs de profits s'ajoute au phénomène.

Volatilité des immobilières

Les immobilières continuent d'être volatiles. Les prix des actions sont très bas et comme le secteur fait les manchettes plus souvent qu'à son tour, les investisseurs s'excitent et les transactions se chiffrent en millions. Malgré un indice des transports lui aussi en correction, Air Canada en basse altitude, tire encore plus fort sur le manche et redresse le nez dans sa tendance haussière.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	2422	2116.06	-2.97	-0.1
XCB:Bancaire	945	2618.68	+10.58	0.4
XCO:Mines et métaux	235	1494.99	-9.42	-0.6
XCM:Hydrocarbures	841	2718.90	-10.36	-0.4
XCF:Produits forestiers	749	2883.34	-30.40	-1.0
XCI:Biens d'Équipement	537	1991.34	+6.90	0.3
XCU:Services publics	742	2041.44	+6.16	0.3

	Volume	Ferme	Var.	Var.
BOURSE DE TORONTO				
TSE 300	63243	4454.69	+7.26	0.2
TSE 35	30492	223.85	+0.35	0.2
Institutions financières	6528	3387.40	+16.65	0.5
Mines et métaux	5893	3605.57	+0.42	0.0
Pétrolières	4740	4597.41	-14.28	-0.3
Industrielles	9079	2790.42	+11.46	0.4
Aurifères	5328	11210.43	-43.51	-0.4
Pâtes et papiers	3043	4555.04	-44.15	-1.0
Consommation	4287	6886.47	+12.89	0.2
Immobilieres	931	3561.07	+75.72	2.2
Transport	4867	4334.23	-22.62	-0.5
Pipelines	842	4139.62	+56.97	1.4
Services publics	2385	3543.54	+24.28	0.7
Communications	8806	8623.97	+193.69	2.3
Ventes au détail	4245	4336.82	-4.15	-0.1
Sociétés de gestion	2261	5264.89	-94.08	-1.8

	Volume	Ferme	Var.	Var.
BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	23262	1106.20	+9.37	0.9
MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	30907	3848.63	-1.68	-0.0
20 Transports	4027	1821.51	+9.22	0.5
15 Services publics	5149	222.58	+0.39	0.2
65 Dow Jones Composé	40085	1409.18	+2.38	0.2
Composite NYSE	*	262.37	+0.11	0.0
Indice AMEX	*	391.17	-0.85	-0.2
S&P 500	*	474.17	+0.04	0.0
NASDAQ	*	786.87	+1.35	0.2

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
INTL PLATINUM CP	2856	0.18	0.14	0.16	+0.02	14.3
MACLEAN HUNTER	2637	13.13	12.50	13.13	+0.75	6.1
BRAMBLE LTD	2643	0.47	0.46	0.47	+0.01	2.2
LADLAW INC B	2155	10.38	9.75	10.13	-0.25	-2.4
AIR CANADA	2053	6.00	5.63	5.88	+0.25	4.4
DYLEX LTD A	1913	1.40	1.30	1.34	-0.06	-4.3
THOMSON CP (THE)	1902	17.00	16.25	16.68	+0.63	3.9
ROGERS COMM INC B	1896	22.38	22.25	22.38	+0.13	0.6
SHERFRIT INC	1693	12.13	11.63	12.00	+0.13	1.1
METALL MINING CP	1689	11.63	11.50	11.50	0.00	0.0

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
MACLEAN HUNTER	2351	13.13	12.50	13.13	+0.75	6.1
AIR CANADA	753	6.00	5.63	6.00	+0.25	4.3
AIR CANADA WT	725	1.90	1.88	1.87	+0.19	11.3
CHESSBAR RES INC	721	1.25	0.99	1.18	+0.26	28.3
REGISTRY RES INC	413	0.18	0.10	0.10	-0.08	-37.5
COMINCO LTD	402	21.50	20.88	21.13	-0.25	-1.2
CASCADES INC	382	8.13	7.88	8.13	+0.25	3.2
CAMBOR INC WT	379	9.63	9.00	9.38	+0.50	5.6
BAKERTALC INC	348	0.40	0.33	0.35	+0.02	6.1
BCE INC	333	48.50	48.00	48.38	+0.38	0.8

MONTRÉAL						
LES PLUS FORTES VARIATIONS EN %						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
AMISK A	2	0.30	0.30	0.30	+0.10	50.0
REGISTRY RES INC	413	0.18	0.10	0.10	-0.08	-37.5
OREX EXPLOR INC	312	0.22	0.15	0.20	+0.05	33.3
CHESSBAR RES INC	721	1.25	0.99	1.18	+0.26	28.3
VISIONTRONICS A	19	0.70	0.68	0.70	+0.15	27.3
NOVEDER INC	6	0.55	0.55	0.55	-0.12	-17.9
AVICORP INDS INC	32	0.28	0.25	0.25	-0.05	-16.7
GASPEUR SOC	50	0.38	0.32	0.35	+0.05	16.7
MACYRO GRP	5	0.70	0.70	0.70	+0.10	16.7
TANDEM RES LTD	*	0.20	0.20	0.20	-0.04	-16.7

TORONTO						
LES PLUS FORTES VARIATIONS EN \$						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
CDN PACIFIC WT	1312	1210.00	1210.00	1210.00	+95.00	8.5
MONTREAL TR C PR	12	80.50	80.50	80.50	+2.50	3.2
LAFARGE CDA E PR	7	32.00	31.88	31.88	-1.38	-4.1
SPAR AEROSPACE	3	19.88	19.50	19.88	+1.13	6.0
DONOHUE INC A	10	24.75	24.00	24.75	+1.00	4.2
COTT CP	14	32.50	31.38	32.50	+1.00	3.2
DENBRIE CAPITAL	1	80.50	80.00	80.00	-1.00	-1.2
CHRYSLER CP	*	78.75	78.50	78.50	+1.00	1.3
VARTY CP	62	1.25	1.00	1.25	+0.25	25.0
LOGISTEC CP A	*	12.00	12.00	12.00	-1.00	-7.7
QUEBECOR INC A	*	18.88	18.88	18.88	+0.88	4.9

LES PLUS FORTES VARIATIONS EN %						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
BRYNDON VENTURES	19	0.20	0.18	0.20	+0.06	32.9
PAN-AMER MINERALS	3	0.30	0.30	0.30	+0.06	

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes Montréal H2Y 3S6

I.N.D.E.X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

HORIZONTALLEMENT

- 1- Lagune d'un atoll. — Poisson.
2- Boeuf musqué. — Ville du Mexique.
3- Transi. — Assemblé avec des points.
4- Triester de la glycérine. — Salpêtre. Qui concerne une valvule du coeur. — Combat.
5- Année. — Pas ici. Démonstratif. — Silicate de magnésium. — Inflorescence.
6- Ampleur. — Qui a cessé d'être.
7- Prêtresse d'Héra. — Utile au golfeur. — Évangéliste.
8- Répétition. — De peu de volume.
9- Se traîner. — Diffuse. Mammifère carnivore d'Europe. — Divinité du foyer.

- Particule. Drame japonais. — Venir au monde. — Platine. Cachetage. — Sert à lier.
7- Prenom. — Pâturage. Sulfate d'aluminium. — Mousse blanchâtre.
9- Reste. — Mammifère carnassier de l'Afrique.
10- Jeune pousse à l'origine d'un nouveau pied. — Fit des vers.
11- Seul. — Ne pas troubler.
12- Blocage. — Neuf. — Saison.

Solution d'hier

- BEFFROI, DOSA
AVARE, MARRON
RIRE, APLATTE
OTTIE, MULLIN
MANILLON, B U
BENIER, G A N
T L, TUABLES
REFLECTEUR
ECLAIRAGE
CASINO, AIRS
POIS, INERTIE
BORE, SCENE

VERTICALEMENT

- 1- Assemblage de mots creux dans un discours.
2- Noisette. — Variété d'argile.
3- Cardigan.
4- Thallium. — Cri sourd.
5- Se soumettra. —

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

OUTREMONT, une rue, un toit sur Bloomfield, 7 1/2, réduit à 98 000\$ et +, ensoléillé, balcon, 256-2222.

121 CANTONS DE L'EST

BROME, Amoureux de la nature 17 acres, bois, cottage 6 pièces. Une trouvaillie J. LACROIX, Imm. Dynamiques Ctr. 1-538-4000.

FRELIGHSBURG, chalet avec vue exceptionnelle, 5,5 acres. Faites une offre.
MANSONVILLE, propriété + 117 acres, grange, 2 étages. Une occasion à 168 000\$ I.C. FELBER, Imm. Dynamiques, 1-538-4000, 1-538-2205.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

5645 C.D.N. Près U de M 4 1/2 chauffé, eau chaude, poêle/frigo, 525\$. Jusqu'à 30-6 ou plus. 738-6791, 387-8823.

CARTIERVILLE, Haut de duplex 6 1/2, chauffé, frais peint, face à parc. Libre fin juin, 700\$. 334-8881.

Centre-Ville, sous-location, luxueux, entièrement meublé. Immédiatement jusqu'au 1er septembre. 284-6226.

DE MAISONNEUVE E, Près Radio-Canada, luxueux 3 1/2, frais peint, poêle, frigo, lav./séch. intégrés. 596-5003.

OUTREMONT ADJ. Près U de M, 7 1/2 chauffé, libre. 738-3586.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061

OUTREMONT, Querbes: 5 1/2 rénové, stat. Février ou mars. 270-0436.

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym., "sun deck", 277-5873.

OUTREMONT, Bernard coin Wiseman, grand 4 1/2 meublé ou non, chauffé, équipé. Février. Bail flexible. 271-4168.

ROSEMONT, St-Michel/Beaubien, 6 1/2, spacieux, moderne, libre juin. 550 \$ 727-3882 725-4171

VILLE ST-LAURENT, Thompson 3 1/2 - 4 1/2, équipés, chauffés, près services. 333-1402.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

MTL. Petit studio avec foyer, idéal pour pied-à-terre. 360\$ chauffé. Libre à partir de février. 352-2898 après 17h00.

RUE DU PARC LAFONTAINE, 1,400 p.c.a., 2 c.c., 2 s./bains complètes, foyer, app. ménagers, lattes de bois franc. 1,200\$. 944-2863.

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

ANTILLES FRANÇAISES, GUADELOUPE, MARTINIQUE, Villas, studios, gîtes, bungalows. Vacances. Tél: 524-4164, Fax: 322-1246.

176 CHALETS À LOUER

LAC DES SABLES (STE-AGATHE) Luxueux 6 pièces, foyer, tout équipé, gr terrain paysager. Sem/mois. 256-0179

185 CHAMBRES ET PENSIONS

Ville Mont-royal, grande chambre avec téléphone, vidéo, s/bain, accès à la cuisine située près autobus, métro et trains. 739-0789

192 ON DEMANDE À LOUER

RECHERCHE appartement, 3 c.c., édifié luxueux, centre-ville, 1er fév., prix raisonnable. 487-6199.

210 COMMERCES À VENDRE

ATELIER, boutique de laminage, service photo. Cherche partenaire ou vente en totalité. Situé quartier latin. Très bon loyer. 442-2633 ou 583-6841.

251 BUREAUX À LOUER

LUXUEUX bureaux, 2 500 pi.ca. avec petit entrepôt et quai. Aussi espaces 300 pi.ca. et +. Coin 13 et 40, Ville St-Laurent. 478-0500.

PLATEAU MONT-ROYAL, rue ST-HUBERT. Pour professionnels. Stat. 867 p.c.a. très propres. 524-1134, après 18h.

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

AMEUBLEMENT complet de bureau neuf et usagé. 685-4051. Les Aménagements F.B. Inc.

320 AMEUBLEMENT

Futons, matelas, meubles 3500 Notre-Dame Ouest 939-6155

530 COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômée McGill. Privé, semi-privé, petit groupe. 849-5484.

575 DÉMÉNAGEMENT

GILLES JODOIN TRANSPORT INC Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

695 AUTOMOBILES

HONDA ACCORD LX 1985 standard, très propre. 102 000 km. 2 700\$. 489-8610 ou 398-5433

ENCADREZ votre ANNONCE CLASSÉE 985-3344

DÉCÈS

Rinfret, Honorable Édouard G., À l'hôpital Notre-Dame, le 12 janvier 1994, à l'âge de 88 ans et sept mois est décédé l'honorable Édouard G. Rinfret, époux en secondes noces de Marcelle Landreau, demeurant à Ville Mont-Royal. Il a été député d'Outremont, ministre des postes, juge et juge en chef de la cour d'Appel du Québec. Il s'est occupé activement, entre autres, de l'Orchestre symphonique de Montréal, du Festival d'art dramatique, des Grands ballets canadiens. Il a publié une étude sur le théâtre canadien d'expression française. Il était le fils de feu le Très Honorable Thibaudeau Rinfret et de feue Georgine Roland. Il laisse deux fils, Claude (Yolande Murphy) de Gatineau et André (Claude Robinson) de Notre-Dame-de-Grâce ainsi que ses petits-enfants Dominique de Gatineau; François (Geneviève Querry) de Trois-Rivières; Pascale (Luc Carrier) de Hull; Stéphane (Christine Foul) de Vancouver; Christian de Montréal; Francis de Vancouver; Martin Cormier, Julie Cormier (Daniel Parent) de Montréal et six arrière-petits-enfants. Il laisse aussi deux belles-filles, Liette Bourassa et Danielle Bourassa (Mick Fullup), sa soeur Lucile (Honorable Paul Sainte-Marie), son frère Jacques (Père O.M.I.), deux belles-soeurs, Claire Boyer Rinfret et Micheline Landreau, ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins et cousines. Exposé au salon Urgel Bourgie Ltée, 5650, Côte-des-Neiges le vendredi 14 janvier, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h; le samedi 15 janvier, de 9 h 30 à 10 h 30. Service le 15 janvier à 11 h à l'église Saint-Joseph du Mont-Royal, 1620, boul. Laird, Ville Mont-Royal. Dons à l'Institut de Recherches Cliniques de Montréal.

Le Conservatoire Lassalle

s'associe aux témoignages de respect et de reconnaissance des nombreux amis de l'Honorable juge Édouard Rinfret C.P., Q.C., C.R., L.D.D., C.D.A. décédé le 12 janvier 1994.

L'Hon. juge Édouard Rinfret a été un ami précieux et un conseiller fidèle du Conservatoire Lassalle. Il était, jusqu'à ce jour, vice-président du conseil d'administration.

Le Conservatoire Lassalle exprime ses profondes condoléances aux membres de sa famille.

DÉCÈS

Claire Fournier-Messier

La famille Messier a le regret de faire part du décès, à 97 ans, de Dame Claire Fournier-Messier, veuve de Pierre Messier.

Elle était la mère de: André Messier (Bérangère Gingras) et Bruno Messier (Ann Gagnon) de Québec; Soeurs Céline Messier de Hull; Jean-Marie Messier (Jeannine Chicoine) de Sainte-Rosalie; Michel Messier de St-Hyacinthe; Bernadette Messier, Daniel Messier, Antoine Messier de Mont-Saint-Hilaire.

Elle était la fille de Julie Cusson et de Louis-Aimé Fournier, la soeur de l'Abbé Ernest Fournier, Mesdames Armelle et Estelle Fournier, Mesdames Valmore et Benjamin Fournier, tous décédés.

Les funérailles ont lieu à l'Église Christ-Roi de Saint-Hyacinthe le Jeudi 13 janvier à 11 hres.

La dépouille repose à la Résidence funéraire Mongeau Ltée,

1155 Giroard, ouest, St-Hyacinthe. Visites: le mercredi 12 janvier depuis 14h00 le jeudi 13 janvier, depuis 9h30. Saint-Hyacinthe, le 10 janvier 1994

Charles Tremblay

À Montréal, le 11 décembre 1993, à l'âge de 35 ans, est décédé M. Charles Tremblay. Il laisse dans le deuil sa mère Carole Tremblay, sa soeur Sylvie, ses frères Jean et André ainsi que de nombreux amis et amies. Il fut incinéré le 15 décembre 1993 au Repos St-François-d'Assise.

AVIS DE DÉCÈS

Par télécopieur Avant 16h00 985-3340 Après 16h00 et la fin de semaine 985-3360

Perreault (Soeur Yvette)

À Montréal le 12 janvier 1994 est décédée à 86 ans Soeur Yvette Perreault des Soeurs Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Montréal. Fille de feu Amédée Perreault et de feue Exilia Charland, elle laisse dans le deuil les membres de sa communauté religieuse ainsi que sa soeur Rose (épouse de feu M. Richard Plourde) et de nombreux neveux et nièces.

Exposée jeudi le 13 janvier à compter de 14 h à la maison-mère, 665, boul. Gouin Est, Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 janvier à 14 h à la chapelle de la maison-mère et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitation. Direction Complexe funéraire Urgel Bourgie Ltée.

Breton, Noël Fleurette

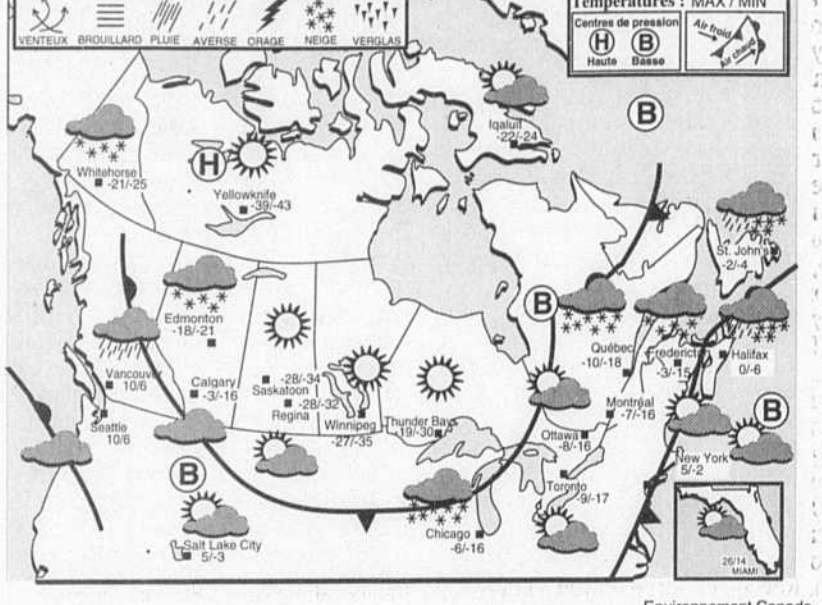
À Laval, le 11 janvier 1994 est décédée à 91 ans Fleurette Noël, épouse de feu Emile Breton. Mère de Florent (Lise Valquette), Emilie, Hugette (Raymond Morcel), Luc (Nicole Léonard). Elle laisse également ses petits et arrière-petits-enfants, son beau-frère et ses belles-soeurs et plusieurs neveux et nièces. S.v.p. pas de fleurs.

Des dons à la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Coeur seraient appréciés. Exposée aux salons Urgel Bourgie Ltée, 2095, De Salaberry. Visites le vendredi de 11 h à 13 h.

Funérailles vendredi le 14 janvier à 13 h en l'église St-Joseph-de-Bordeaux et de là au cimetière Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA MÉTÉO

Prévision à long terme pour Montréal
Aujourd'hui Ce Soir Vendredi Samedi Dimanche
max -7 min -16 max -12 -21/-18 -24/-18



Situation générale: Une faible perturbation en provenance des Grands Lacs traversera l'est de la province jeudi. La neige accompagnant ce système donnera des accumulations sur l'ouest québécois mais sera faible sur les autres secteurs. Vendredi, une autre perturbation longeant la côte atlantique donnera à nouveau de la neige sur le sud de la province. Sur les autres secteurs, le temps plutôt nuageux dominera sauf sur le nord-ouest québécois où ce sera ensoléillé.
Régions: Abitibi: Ciel variable et froid. Température à la baisse pour atteindre moins 22 tard en après-midi. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ciel variable. Min.: près de moins 30. Max.: près de moins 25.
Témiscamingue: Ciel variable et froid. Température à la baisse pour atteindre moins 18 tard en après-midi. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ciel variable. Min.: près de moins 28. Max.: près de moins 22.
Régions Cabonga et Goulis: Un peu de neige le matin. Ciel variable par la suite. Température à la baisse pour atteindre près de moins 20 en après-midi. Demain: ciel variable. Min.: près de moins 28. Max.: près de moins 22.
Pontiac, Gatineau et Lévis: Ciel variable et quelques flocons. Température à la baisse pour atteindre près de moins 15 en après-midi. Demain: un peu de neige. Min.: près de moins 20. Max.: près de moins 16.
Laurentides: Ciel variable et quelques flocons. Température à la baisse pour atteindre près de moins 15 en après-midi. Demain: un peu de neige. Min.: près de moins 20. Max.: près de moins 14.
Ottawa, Hull et Cornwall: Nuageux le matin. Ciel variable par la suite. Température légèrement à la baisse pour atteindre près de moins 10 en après-midi. Demain: neige. Min.: moins 17 à moins 19. Max.: près de moins 13. Ventoux.
Montréal: Soixante pour cent de probabilité de faible neige le matin. Ciel variable par la suite. Température légèrement à la baisse pour atteindre moins 10 en après-midi. Demain: neige. Min.: moins 17 à moins 19. Max.: près de moins 13. Ventoux.
Trois-Rivières et Drummondville: Soixante pour cent de probabilité de faible neige le matin. Ciel variable par la suite. Min.: près de moins 17. Max.: près de moins 11. Demain: neige. Min.: près de moins 20. Max.: près de moins 14. Ventoux.
Estrie: Quarante pour cent de probabilité de faible neige le matin. Ciel variable par la suite. Min.: près de moins 15. Max.: près de moins 7. Demain: neige. Min.: près de moins 18. Max.: près de moins 12.
Québec et Beauport: Un peu de neige le matin. Ciel variable l'après-midi. Min.: moins 16. Max.: près de moins 14. Demain: nuageux avec éclaircies et 40 pour cent de probabilité d'un peu de neige. Min.: moins 26. Max.: près de moins 20.
Lac-Saint-Jean, La Tuque et réserve faunique des Laurentides: Un peu de neige. Min.: moins 16. Max.: près de moins 14. Demain: nuageux avec éclaircies et 40 pour cent de probabilité d'un peu de neige. Min.: moins 26. Max.: près de moins 20.
Charlevoix et Saguenay: Un peu de neige. Min.: près de moins 22. Max.: près de moins 12. Vents de 15 à 30 km/h le matin. Demain: nuageux avec un peu de neige. Min.: près de moins 18. Max.: près de moins 15.
Rivière-du-Loup, Rimouski et Matapédia: Un peu de neige. Min.: près de moins 18. Max.: près de moins 14. Vents de 15 à 30 km/h le matin. Demain: nuageux avec un peu de neige. Min.: près de moins 18. Max.: près de moins 14.
Lever7h31 Coucher16h35

SPEQ - LE DEVOIR INC.
LE DEVOIR a récemment recruté des centaines de nouveaux actionnaires. VOUS POURRIEZ EN ÊTRE Qui sont-ils ?
Le 31 décembre, plus de 700 actionnaires de la Société de placement en entreprise québécoise (SPEQ-Le Devoir) ont investi plus de 500 000 \$ dans le journal.
La SPEQ-LE DEVOIR INC. compte aussi sur des engagements de plus de 90 000 \$, au nom de quelque 150 futurs investisseurs.
Ces amis du Devoir se joignent aux actionnaires, institutions et gens d'affaires, qui ont assuré en deux phases la restructuration financière du journal.
Nous avons donc atteint la moitié de l'objectif. Votre adhésion nous mènera au but.
SI VOUS EN ÊTES Vous devenez actionnaire de la SPEQ et obtenez un représentant au conseil du DEVOIR. Vous soutenez le développement d'un journal en renouveau. Vous êtes constamment informé des affaires de votre quotidien. Vous obtenez une déduction fiscale (provinciale) de 125 %, pour chaque tranche de 500 \$, l'investissement minimum.
ET SURTOUT vous témoignez de votre solidarité avec un quotidien critique, vigoureux, libre, et exigeant.
Première émission par voie de prospectus SPEQ LE DEVOIR INC. 1 100 000 \$ (1 100 000 actions ordinaires) Prix: 1,00 \$ l'action
Souscription minimale: 500 actions ordinaires (500 \$)
Souscription par tranche de 500 actions ordinaires (500 \$)
Le produit net du placement sera utilisé pour souscrire à 1 000 000 d'actions votantes et participantes de LE DEVOIR INC. soit environ 15,5 %.
POUR OBTENIR TOUS RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ REMPLIR LE FORMULAIRE ET UN EXEMPLAIRE DU PROSPECTUS DÉFINITIF VOUS SERA TRANSMIS.
JE DÉSIRE RECEVOIR DES RENSEIGNEMENTS TOUCHANT L'ACHAT D' ACTIONS DE LA SPEQ QUI INVESTIRA DANS LE DEVOIR INC.
NOM:
ADRESSE:
TÉLÉPHONE:
EXPÉDIER À: ROGER BOISVERT, 2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 3M9 TÉL.: (514) 985-3333 TÉLÉC.: (514) 985-3310

LE DEVOIR

LES SPORTS

Richer est en train de donner raison aux Devils

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Les gens de hockey disent qu'il faut attendre quelques années pour évaluer un échange... surtout quand ils semblent avoir le dessous. L'échange Kirk Muller-Stéphane Richer offre un bel exemple de revirement cette saison, alors que Richer, le meilleur compteur des Devils, totalisait avant leur affrontement d'hier le double des buts et des points de Muller (16-25-41 contre 8-13-21). Mais une chose est certaine, le Canadien et les Devils se sont échangés deux gentilhommes.

«Il (Richer) est un bon joueur de hockey, le genre que l'on recherchait au New Jersey, capable de marquer des buts, a commencé par dire Muller sur le sujet. La situation actuelle ne me dérange pas du tout: nous sommes deux joueurs de type différent, j'avais mes problèmes à bas et chaque équipe a obtenu ce qu'elle voulait. J'en ai arraché en première moitié de saison, mais ça va mieux et pour moi tout ce qui compte finalement c'est de bien m'en-

tendre avec mes employeurs et mes coéquipiers, et je suis heureux ici.» Muller (37-57-94) a été le meilleur joueur et l'inspiration du Canadien la saison dernière, il a fait plus que sa part dans la conquête de la coupe Stanley et il compte bien se reprendre d'ici la fin de la saison. Soyez assurés que Serge Savard ne regrette aucunement cet échange.

Bon comme du bon pain

«Il n'empêche que Richer aurait eu toutes les raisons du monde de se présenter au Forum avec la satisfaction bien légitime d'avoir remonté sa cote et fait que l'échange n'en est plus un tout à l'avantage du Canadien.

«Pour être bien franc, a d'abord raconté cet athlète bon comme du bon pain, j'ai été un des plus contents quand le Canadien a gagné la coupe la saison dernière; j'étais content pour mes anciens coéquipiers et pour Kirk qui avait eu ses problèmes au New Jersey. Ce n'est pas parce que j'ai deux fois plus de buts et de points actuellement que ça va changer quelque chose.»

Walker nie vouloir partir

MARIO SIMARD
PRESSE CANADIENNE

Larry Walker s'est vivement défendu hier de vouloir quitter les Expos.

«Je veux rester avec les Expos. Écrivez-le», a-t-il dit aux journalistes présents pour le lancement de la Caravane 1994 des Expos.

Mais Walker et son agent, Pat Rooney, n'entendent pas faire de cadeau aux Expos. Et comme ceux-ci ne veulent pas payer le prix du marché pour leurs meilleurs joueurs, les chances sont minces qu'ils en viennent à une entente de plusieurs saisons avec Walker. Walker deviendra autonome à la fin de la saison.

«Pour l'instant, il semble que je vais devoir me contenter d'un contrat d'une saison, a dit Walker. Mais avec les Expos on ne sait jamais. Ils m'ont déjà étonné dans le passé. Mon agent négocie en comparant ma valeur à celle de Gary Sheffield (le troisième but des Marlins de la Floride, qui a obtenu un contrat de quatre ans pour 22,5 millions\$). Les Expos nous ont offert un contrat de trois ans, mais la valeur était loin de ce que nous demandons. Je ne veux

pas être traité différemment des autres joueurs; tout ce que je demande, c'est d'obtenir le contrat que je mérite selon le marché actuel.»

Des Expos imprévisibles

Walker ne sait plus quel senser de l'attitude de la direction à son égard: «Je pensais être échangé bien avant Delino (DeShields), a-t-il dit. J'ai une année d'ancienneté de plus que Delino et Marquis (Grissom), et je serai autonome à la fin de la saison. Si les Expos m'avaient échangé, ils auraient épargné l'argent dont ils ont besoin pour garder Delino et Marquis. Maintenant je pense qu'ils vont me garder pendant toute la saison. Mais là encore, on ne sait jamais».

Pour un joueur qui affirme vouloir demeurer avec les Expos, Walker a tenu des propos très caustiques envers l'équipe montréalaise. Il reproche notamment aux Expos d'avoir échangé DeShields: «Je n'arrivais pas à le croire quand j'ai entendu de la nouvelle de la transaction. Delino est un joueur qui n'a pas peur de plonger pour attraper des balles, qui vole des buts. Et il ne gagnait quand même pas le salaire de Ryne Sandberg (des Cubs de Chicago). Je ne

crois pas que nous soyons aussi bons sans Delino, même si Mike Lansing peut voler une quarantaine de buts en jouant régulièrement. Quand on pense à tous les joueurs que nous avons échangé au cours des quatre ou cinq dernières années, à Tim Wallach, Randy Johnson et d'autres, nous pourrions avoir une fiche de bonne équipe. Une équipe ne peut pas rebâtir à tous les ans».

Walker n'est guère plus enthousiaste quand il parle de l'appui mitigé des amateurs de baseball à Montréal: «Même si nous connaissions un bon départ, je ne pense que ça ferait une différence. L'année dernière, nous avons eu des assistances de 42000 spectateurs, puis de 15000 pour le match suivant. C'est à n'y rien comprendre et la situation est frustrante».

En grande forme

Sur le terrain, Walker espère que la saison 1994 sera plus fructueuse que la dernière au chapitre des statistiques personnelles. Il n'a pris part qu'à 138 matches en raison de deux blessures, à la cuisse et à la cage thoracique. Il a totalisé 22 circuits et 86 points produits.

EN BREF

LES EXPOS EN VILLE

Courant d'air chaud, hier, au Complexe Desjardins où les Expos, l'entraîneur Felipe Alou et le président Brochu en tête, accompagnés de joueurs, sont venus donner de leurs nouvelles et annoncer le départ de la traditionnelle caravane qui fera quelque chose comme 25 haltes à Montréal et en région d'ici le 26 janvier. Felipe Alou et l'assistant-entraîneur Pierre Arsenault, Larry Walker, le nouveau venu Pedro Martinez obtenu en échange de Delino DeShields, Marquis Grissom, Denis Boucher, John Wetteland, Curtis Priddy, Kirk Rueter, Lou Frazier, Mark Lansing, ainsi que des joueurs québécois qui font présentement leur chemin dans l'organisation, en l'occurrence Marc Griffin, Vincent Lachance, Tony Marabella, Fernando DaSilva et le petit dernier, Martin Mainville, feront partie de l'équipe déléguée auprès des amateurs. La tournée a commencé hier par une rencontre avec le public, à l'heure du lunch, dans la cour centrale du Complexe.

SURIN DÉFENDRA SON TITRE

La lutte sera particulièrement vive au 60 m hommes lors du Grand Prix d'athlétisme de Montréal, dimanche prochain. En effet, le Québécois Bruny Surin, champion du monde en salle sur la distance, défendra son titre devant l'un des meilleurs sprinters au monde, le Namibien Frank Fredericks, double médaillé d'argent des Jeux olympiques de Barcelone au 100 m et au 200 m, et champion du monde au 200 m en 1993. En salle, au Championnat du monde de Toronto en 1993, il suivait de près Bruny Surin en terminant deuxième en 6,51, soit à un centième de seconde du vainqueur.

Surin, confiant de l'emporter encore une fois devant son public, affrontera également l'Américain Calvin Smith qui a détenu le record du monde au 100 m de 1983 à 1988, en plus d'avoir établi le record du monde aux côtés notamment de Carl Lewis au 4 x 100 m. Revenu en force en 1993, le vétéran Smith est actuellement classé 10e au monde au 100 m avec une performance de 10,06.

AFFAIRE KERRIGAN: LE MARI D'UNE RIVALE SOUPÇONNÉ

Portland (AFP) — Le mari de Tonya Harding, sacrée championne des États-Unis de patinage artistique en l'absence de la médaillée de bronze olympique, Nancy Kerrigan, contrainte au forfait à la suite d'une agression jeudi dernier lors d'un entraînement, a reconnu dans un entretien au journal *The Oregonian* faire l'objet d'une enquête de la Sûreté fédérale (FBI). Jeff Gillooly a indiqué que lui et Shawn Eckardt, le garde du corps de sa femme, pourraient être soupçonnés par le FBI d'avoir organisé cette agression pour aider Tonya Harding à remporter les Championnats des États-Unis, qualificatifs pour les jeux Olympiques de Lillehammer. Les deux hommes démentent formellement être impliqués dans cette agression. La police de Detroit, où a eu lieu la compétition, et les agents du FBI ont interrogé tous les patineurs et les entraîneurs présents aux championnats. Nancy Kerrigan, tenante du titre national, avait été frappée à un genou d'un coup de barre métallique par un individu qui avait réussi à s'enfuir.

CONFÉRENCE DE SYLVIE DAIGLE

Sylvie Daigle, quintuple championne mondiale de patinage de vitesse, prononcera une conférence ce midi, au Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal, local 198. Intitulée «La course au succès», cette conférence aura pour la motivation, la discipline et l'importance de se fixer des objectifs à court terme pour atteindre l'excellence. L'entrée est gratuite.

JOHANNESBURG DANS LA COURSE AUX JEUX OLYMPIQUES

Johannesburg (AFP) — La candidature de la ville de Johannesburg à l'organisation des jeux Olympiques de 2004 va prendre tournure dès cette année avec la construction d'un stade d'athlétisme de 35 000 places. Le chargé des sports de Johannesburg a déclaré mercredi que la construction de cette enceinte, située près du fameux stade de rugby d'Ellis Park, avec lequel elle formera un complexe, serait lancée quoi qu'il arrive. Johannesburg est en concurrence, en Afrique du Sud, avec Durban et Le Cap.

HOCKEY	
LIGUE NATIONALE	
HIER	
New Jersey à Montréal	
Tampa Bay à Detroit	
Buffalo à Winnipeg	
Québec à Vancouver	
Hartford à Los Angeles	
San Jose à Anaheim	

Mardi	Toronto 2 Washington 1	Phi. à NY Rangers	Dallas à Detroit
	Philadelphie 4 Ottawa 1	Ottawa à Wash.	New Jersey à Wash.
	Dallas 5 Edmonton 2	Ottawa à Hartford	Hartford à Anaheim
	Pittsburgh 5 Boston 4	Edmonton à Pittsburgh	Detroit à Boston
	Buffalo 5 Chicago 2	Chicago à NY Islanders	Washington à Québec
	Calgary 1 Québec 0	L.A. à New Jersey	Florida à Montréal
Aujourd'hui	Florida à Pittsburgh	Boston à Philadelphie	Dallas à Toronto
	Tampa Bay à Chicago	Edmonton à St. Louis	Vendredi
	Montréal à NY Islanders	Hartford à San Jose	

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince-de-Galles	
Section Adams	
Pittsburgh	42 21 12 9 157 149 51
Montréal	42 20 15 7 134 117 47
Boston	41 19 14 8 140 125 46
Buffalo	42 20 18 4 143 118 44
Québec	43 17 21 5 146 153 39
Hartford	42 17 22 3 129 137 37
Ottawa	46 8 34 4 123 218 20
Section Atlantique	
NY Rangers	42 27 12 3 148 111 57
New Jersey	41 24 13 4 147 114 52
Philadelphie	43 21 19 3 152 159 45
Washington	42 19 19 4 137 129 42
Florida	40 16 17 7 111 115 43
NY Islanders	40 16 20 4 142 143 36
Tampa Bay	43 15 23 5 113 135 35
Conférence de l'Ouest	
Section Centrale	
Toronto	46 25 14 7 154 128 57
Dallas	45 23 15 7 158 136 53
Detroit	40 23 13 4 183 138 50
St. Louis	43 21 16 6 135 138 48
Chicago	42 20 18 4 127 121 41
Winnipeg	45 16 24 5 142 178 37
Section Pacifique	
Calgary	45 22 16 7 164 145 51
Vancouver	41 20 21 0 139 138 40
Los Angeles	41 16 21 4 154 163 40
Anaheim	44 17 25 2 120 135 36
San Jose	43 12 21 10 107 139 34
Edmonton	44 13 25 6 135 158 32

LES MENEURS

Canadien		Nordiques	
b	p pts	b	p pts
Gretzky, LA.	17 54 71	Damphousse	16 22 38
Fedorov, Det.	30 40 70	Bellows	16 15 31
Gilmour, Tor.	14 47 61	Koome	9 29 29
Andreychuk, Tor.	35 25 60	Schneider	6 17 23
Riechi, Phi.	21 36 57	Muller	8 13 21
Oates, Bos.	14 41 55	Dionne	7 14 21
Modano, Dal.	27 26 53	Carbonneau	10 20 21
Sakic, Qué.	17 36 53	DiPietro	6 13 19
Jagr, Pgh.	16 37 53	Brunet	6 11 17
Hull, StL.	28 24 52	Libreau	9 7 16
Tkachuk, Wpg.	25 27 52	Desjardins	6 15 20
Turgeon, NYI.	20 32 52	LeClair	7 14 20
Bourque, Bos.	12 40 52	Popovic	2 10 12
Nieuwendyk, Cal.	26 25 51	Odelein	3 11 13
Shanahan, StL.	26 25 51	Petrov	8 2 10
Selanne, Wpg.	23 28 51		
Roenicik, Chi.	18 33 51		
Zhamnov, Wpg.	17 34 51		
Stevens, Pgh.	23 29 49		
Francis, Pgh.	14 35 49		
Bourque, Bos.	12 37 48		
Robitaille, LA.	22 26 48		
Yashin, Ott.	20 28 48		
Sundin, Qué.	20 27 47		
Courtnall, Dal.	12 34 46		
Hawerchuk, Buf.	18 26 44		
MacInnis, Cal.	14 30 44		
Sheppard, Det.	24 18 42		
Flueury, Cal.	19 23 42		
Mogilny, Buf.	17 25 42		
Leetch, NYR.	12 30 42		
Brind'Amour, Phi11	31 42 62		

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE	
Séries éliminatoires	
Samedi	
Pittsburgh 24 Kansas City 27 (P)	Green Bay 28 Detroit 24
Dimanche	
Minnesota 10 NY Giants 17	Denver 24 LA Raiders 42
Samedi, 15 janvier	
LA Raiders à Buffalo, 12h30	NY Giants à San Francisco, 16h
Dimanche, 16 janvier	
Green Bay à Dallas, 12h30	Kansas City à Houston, 16h
Dimanche, 23 janvier	
Finales AFC et NFC	
Dimanche, 30 janvier	
Super Bowl (à Atlanta), 18h	

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO: 705-02-001499-931. C.S.S.T. PARTIE DEMANDERESSE, VS. LES ACIERS JVC INC., PARTIE DEFENDERESSE. Avis légal. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice. Le 25 janvier 1994, à 11h00, au no 625, BOUL. INDUSTRIEL, à MASCOUCHE. Les dits biens consistent en: 1 Machine à plans Blumay; 2 tables à dessin avec accessoires; 1 photocopieur Toshiba; 1 soudeuse électrique Hobart; 1 scie à ruban Wells; 1 soudeuse motorisée Cancox Big Red; 1 tour horizontal Bantam Colchester; 1 scie rotative à métal; 1 scie à ruban Siemens; 1 presse horizontale faite à la main; 1 presse verticale Geka. Etc... Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chaque visé au plus offrant et dernier enchérisseur, MARTIN THÉROUX, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 06 janvier 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO: 705-02-001499-931. C.S.S.T., PARTIE DEMANDERESSE, VS. SIMON DESHARNAIS, PARTIE DEFENDERESSE. Avis légal. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice. Le 25 janvier 1994, à 12h00, au no 554, LAFONTAINE #1, à REPENTIGNY. Les dits biens consistent en: 1 Camionnette GMC 2500 Sierra, diesel, King Cab. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chaque visé au plus offrant et dernier enchérisseur, DANV GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 06 janvier 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO: 705-02-001499-931. C.S.S.T., PARTIE DEMANDERESSE, VS. SIMON DESHARNAIS, PARTIE DEFENDERESSE. Avis légal. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice. Le 25 janvier 1994, à 12h00, au no 554, LAFONTAINE #1, à REPENTIGNY. Les dits biens consistent en: 1 Camionnette GMC 2500 Sierra, diesel, King Cab. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chaque visé au plus offrant et dernier enchérisseur, DANV GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 06 janvier 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO: 705-02-001499-931. C.S.S.T., PARTIE DEMANDERESSE, VS. SIMON DESHARNAIS, PARTIE DEFENDERESSE. Avis légal. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice. Le 25 janvier 1994, à 12h00, au no 554, LAFONTAINE #1, à REPENTIGNY. Les dits biens consistent en: 1 Camionnette GMC 2500 Sierra, diesel, King Cab. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chaque visé au plus offrant et dernier enchérisseur, DANV GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 06 janvier 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO: 705-02-001499-931. C.S.S.T., PARTIE DEMANDERESSE, VS. SIMON DESHARNAIS, PARTIE DEFENDERESSE. Avis légal. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice. Le 25 janvier 1994, à 12h00, au no 554, LAFONTAINE #1, à REPENTIGNY. Les dits biens consistent en: 1 Camionnette GMC 2500 Sierra, diesel, King Cab. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chaque visé au plus offrant et dernier enchérisseur, DANV GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 06 janvier 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO: 705-02-001499-931. C.S.S.T., PARTIE DEMANDERESSE, VS. SIMON DESHARNAIS, PARTIE DEFENDERESSE. Avis légal. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice. Le 25 janvier 1994, à 12h00, au no 554, LAFONTAINE #1, à REPENTIGNY. Les dits biens consistent en: 1 Camionnette GMC 2500 Sierra, diesel, King Cab. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chaque visé au plus offrant et dernier enchérisseur, DANV GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 06 janvier 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO: 705-02-001499-931. C.S.S.T., PARTIE DEMANDERESSE, VS. SIMON DESHARNAIS, PARTIE DEFENDERESSE. Avis légal. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice. Le 25 janvier 1994, à 12h00, au no 554, LAFONTAINE #1, à REPENTIGNY. Les dits biens consistent en: 1 Camionnette GMC 2500 Sierra, diesel, King Cab. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chaque visé au plus offrant et dernier enchérisseur, DANV GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 06 janvier 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO: 705-02-001499-931. C.S.S.T., PARTIE DEMANDERESSE, VS. SIMON DESHARNAIS, PARTIE DEFENDERESSE. Avis légal. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice. Le 25 janvier 1994, à 12h00, au no 554, LAFONTAINE #1, à REPENTIGNY. Les dits biens consistent en: 1 Camionnette GMC 2500 Sierra, diesel, King Cab. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chaque visé au plus offrant et dernier enchérisseur, DANV GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 06 janvier 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO: 705-02-001499-931. C.S.S.T., PARTIE DEMANDERESSE, VS. SIMON DESHARNAIS, PARTIE DEFENDERESSE. Avis légal. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice. Le 25 janvier 1994, à 12h00, au no 554, LAFONTAINE #1, à REPENTIGNY. Les dits biens consistent en: 1 Camionnette GMC 2500 Sierra, diesel, King Cab. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chaque visé au plus offrant et dernier enchérisseur, DANV GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 06 janvier 1994.

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

Partie demanderesse, -vs- SERGE COUTURE, Partie défenderesse. Le 24ème jour de janvier 1994, à 11h30, au 8, PROULX OUEST, à LAVAL, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: SERGE COUTURE, saisis en cette cause, consistant en: 1 Ordinateur à composition AM Vantiken et équipements; 1 caméra de marque Polaroid; 1 lot de produits chimiques servant au développement photographique. Et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 514-848-0979, Fax: 848-7061, MACERA & ASSOCIÉS HUISSIERS, 31, rue St-Jacques Ouest, RC, Montréal, Québec, H2Y 1K9.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-05-00685-936. COUR SUPÉRIEURE. PRESENT. PROTONOTAIRE ADJOINT JEAN U. TELÉ et LOLONGA ONSDAGENDA. Partie demanderesse c. KOFFI OLOMIDE. Partie défenderesse. ASSIGNATION. ORDRE est donné à KOFFI OLOMIDE, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, à 11h00, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-05-00685-936. COUR SUPÉRIEURE. PRESENT. PROTONOTAIRE ADJOINT JEAN U. TELÉ et LOLONGA ONSDAGENDA. Partie demanderesse c. KOFFI OLOMIDE. Partie défenderesse. ASSIGNATION. ORDRE est donné à KOFFI OLOMIDE, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, à 11h00, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-14-00024-943. COUR SUPÉRIEURE. PRESENT. GREFFIERE ADJOINTE BETTY PAUL. Partie demanderesse c. MARIO FRANÇOIS. Partie défenderesse. ASSIGNATION. ORDRE est donné à MARIO FRANÇOIS, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, ce 12 février 1994, à 12h00, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-02-025888-939. COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE). PRESENT. GREFFIERE ADJOINTE COLLEGE MONT-ROYAL. Partie demanderesse c. FRANCE GINGRAS DUPONT et- JEAN GINGRAS. Partie défenderesse. ASSIGNATION. ORDRE est donné à FRANCE GINGRAS DUPONT et JEAN GINGRAS, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 St-Antoine Est, à Montréal, à 11h00,

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



ASTRE: (849-3456) — Mrs. Doubtfire lun. au jeu. 18 h 45, 21 h 10, ven. sam. dim. 13 h 15, 15 h 40, 18 h 45, 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 23 h 30 — Pelican Brief lun. au jeu. 18 h 50, 21 h 30, ven. sam. dim. 13 h, 15 h 50, 18 h 50, 21 h 30 — Beethoven 2 lun. au jeu. 19 h, 21 h, ven. sam. dim. 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, dern. rep. ven. sam. 23 h — Sister Act 2 lun. au jeu. 19 h 15, 21 h 20, ven. sam. dim. 13 h 10, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 20, dern. rep. ven. sam. 23 h 20

BERRI: (849-3456) — Madame Doubtfire 13 h 30, 16 h 15, 18 h 50, 21 h 30 — Matusalem 13 h 30, 16 h 19, 21 h 25 — L'Affaire Pélican 13 h 30, 16 h 10, 18 h 45, 21 h 30 — Beethoven 2 13 h 40, 15 h 40, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20, Nombri du monde 13 h 35, 16 h 30, 20 h, sauf le 13 janv.: 13 h 35, 16 h 30

BROSSARD: (849-3456) — L'Affaire pélican 18 h 45, 21 h 45 — Matusalem ven. au dim. 11 h 30, 14 h, 16 h 30 — L'Univers des ombres lun. au jeu. 18 h 45, 21 h 35, ven. au dim. 13 h, 16 h, 18 h 45, 21 h 35 — Mrs. Doubtfire lun. au jeu. 19 h, 21 h 40, ven. au dim. 13 h 15, 16 h 10, 19 h, 21 h 40

CARREFOUR LAVAL: (849-3456) — L'Univers des ombres lun. au jeu. 18 h 45, 21 h 20, mar. mer. 13 h, 15 h 40, 18 h 30, 21 h 10, ven. sam. dim. 15 h 40, 18 h 30, 21 h 10 — Nous sommes de retour ven. au dim. 13 h — Matusalem 13 h 15, 16 h, 18 h 50, 21 h 05, lun. jeu. 18 h 50, 21 h 05 — Mrs. Doubtfire 13 h 30, 16 h 15, 18 h 50, 21 h 30, lun. jeu. 18 h 50, 21 h 20 — Beethoven 2 13 h 10, 15 h 05, 17 h, 19 h, 21 h, lun. jeu. 19 h, 21 h — L'Affaire Pélican 13 h, 15 h 45, 18 h 35, 21 h 15, lun. jeu. 18 h 45, 21 h 25 — Schindler's List 13 h, 16 h 30, 20 h, lun. jeu. 20 h

CENTRE EATON: Mtl — Wayne's World II 12 h 40, 15 h, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25, dern. rep. sam. 23 h 25 — Air Up There 12 h 10, 14 h 25, 16 h 45, 19 h, 21 h 20, dern. rep. sam. 23 h 30 — Three Musketeers 12 h 20, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 30, dern. rep. sam. 23 h 40 — Tombstone 12 h 35, 15 h 20, 18 h 15, 21 h, dern. rep. sam. 23 h 35 — Le Monde selon Wayne 2 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 10, dern. rep. sam. 23 h 20 — Grumpy Old Men 15 h 15, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 35, dern. rep. sam. 23 h 45 — Batman: Mask of Phantasm 12 h 05, 13 h 40

CINÉMA ÉGYPTIEN: (849-3456) — Shadowlands 13 h 15, 15 h 50, 18 h 30, 21 h 15 — Remains of the Day 13 h 30, 16 h 05, 18 h 45, 21 h 25, sauf le 12 janv. 13 h 30, 16 h 05, 21 h 25 — Mrs. Doubtfire 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 30

CINÉMA LANGELIER: Mtl — L'Univers des ombres lun. au jeu. 18 h 45, 21 h 15, ven. sam. dim. 13 h, 15 h 30, 18 h 45, 21 h 15, dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — Les Trois mousquetaires lun. au jeu. 19 h 15, 21 h 25, ven. sam. dim. 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25, dern. rep. ven. sam. 23 h 30 — Matusalem lun. au jeu. 19 h 05, ven. sam. dim. 12 h 45, 14 h 50, 17 h, 19 h 05 — Ma vie 21 h 15, dern. rep. ven. sam. 23 h 25 — L'Affaire Pélican lun. au jeu. 18 h 50, 21 h 30, ven. sam. dim. 16 h, 18 h 50, 21 h 30 — Nous sommes de retour ven. sam. dim. 13 h, 14 h 30 — Beethoven 2 lun. au jeu. 19 h, ven. sam. dim. 13 h, 15 h, 17 h, 19 h — À la manière de Carlito 21 h, dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — Madame Doubtfire lun. au jeu. 19 h, 21 h 25, ven. sam. dim. 13 h 15, 15 h 40, 19 h, 21 h 25, dern. rep. ven. sam. 23 h 45

CINÉMA NOUVEL ÉLYSÉE: (288-1857) — Daens 16 h 15, 19 h, 21 h 30 — Arizona Dream 16 h 30, 19 h 10, 21 h 45

CINÉMA OMÉGA: (647-1122) — Jurassic Park lun. au jeu. 19 h, 21 h 30, ven. sam. dim. 13 h, 15 h 30, 18 h 30 — Matusalem lun. au jeu. 19 h, ven. sam. dim. 13 h, 15 h 30, 19 h — À la manière de Carlito 21 h 30 — Les Valeurs de la famille Adams lun. au jeu. 19 h 15, 21 h 30, ven. sam. dim. 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30

CINÉMA ONF: (496-6895) — Jours de plaine / Un jour sous la mer, Au milieu des îles 18 h 30 — Jours de plaine / Acadie à venir 20 h 30

CINÉMA PARADIS: (354-3110) — Les fous du surf Ninja 19 h, En plein vol 19 h 10, M. Nounou 19 h 15 — Le fugitif 21 h — L'homme sans visage 21 h 10 — Les apprentis champions 21 h 15

CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001) — jusqu'au 19 janv.: Une rivière imaginaire et Comme des chiens en cage 19 h 15, Moving the Mountain 21 h 15

CINÉMA PARES: (875-7284) — Herman 15 h, 21 h 30 — Manhattan Murder Mystery 17 h, Bleu 19 h 15

CINÉMA POINTE-ÉLÉE: (849-3456) — Beethoven 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15,

21 h 15, lun. et jeu. 19 h 15, 21 h 15 — Mrs. Doubtfire 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30, lun. et jeu. 19 h, 21 h 30 — We're Back ven. sam. dim. 13 h — Shadowlands 13 h 45, 16 h 20, 18 h 45, 21 h 20, lun. et jeu. 18 h 45, 21 h 20 — Schindler's List 13 h, 16 h 30, 20 h, lun. et jeu. 20 h — Mrs. Doubtfire 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15, lun. et jeu. 18 h 30, 21 h 15 — Ghost in the Machine 19 h 10, 21 h 10 — Matusalem ven. sam. dim. mar. et mer. 13 h, 15 h 05, 17 h 10

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — Les grands enfants, Deux contes de la rue Berri - Pauline 18 h 35 — Jésus de Montréal 20 h 35

CINÉPLEX CENTRE-VILLE: (849-3456) — Carlito's Way 15 h, 18 h 30, 21 h 10 — Nous sommes de retour ven. sam. dim. 13 h — À la manière de Carlito lun. au jeu. 18 h 30, ven. sam. dim. 13 h, 18 h 30 — Un monde idéal 15 h 45, 21 h 15 — Ma vie lun. au jeu. 15 h 45, 19 h, 21 h 20, ven. sam. dim. 13 h 10, 15 h 45, 19 h, 21 h 20 — Tout ça pour ça lun. au jeu. 16 h 45, 21 h 15, 15 h, ven. sam. dim. 13 h 05, 16 h, 18 h 45, 21 h 15 — Jurassic Park lun. au jeu. 16 h, 18 h 45, 21 h 15 — My Life 21 h — Beethoven 2 lun. au jeu. 15 h, 17 h, 19 h, ven. sam. dim. 13 h, 15 h, 17 h, 19 h — Jurassic Park lun. au jeu. 16 h, 21 h 15, ven. sam. dim. 13 h 05, 16 h, 18 h 45, 21 h 15 — Short Cuts lun. au jeu. 16 h 45, 20 h 10, ven. sam. dim. 13 h 05, 16 h 45, 20 h 10 — Trois couleurs bleu lun. au jeu. 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25, ven. sam. dim. 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25, ven. sam. dim. 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25

COMMODORE: — Matusalem 19 h

COMPLEXE DES JARDINS: (849-3456) — Vestiges du jour 13 h 10, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 25, sauf le 19 janv.: 13 h 10, 15 h 50, 21 h 25 — Les Marmottes 13 h 20, 16 h, 19 h, 21 h 30 — L'Univers des ombres 13 h, 15 h 45, 18 h 50, 21 h 30 — Le Ciel et la terre 13 h 50, 17 h, 20 h

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE:

CRÉMAZIE: (849-FILM) — L'Affaire pélican lun. au jeu. 18 h 35, 21 h 20, ven. sam. dim. 13 h, 15 h 50, 18 h 35, 21 h 20

DAUPHIN: (849-3456) — La leçon de piano lun. au jeu. 19 h, 21 h 30 ven. sam. dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 — Trois couleurs bleu lun. au jeu. 19 h 15, 21 h 15, ven. sam. dim. 14 h 10, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 15

DÉCARIE: (849-3456) — Mrs. Doubtfire lun. au jeu. 19 h, 21 h 30, ven. sam. dim. 13 h 35, 16 h 05, 19 h, 21 h 30 — The Piano 13 h, lun. au jeu. 19 h, 21 h 25, ven. sam. dim. 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 25

DORVAL: — Pelican Brief 16 h, 19 h, 21 h 45 — Batman: Mask of Phantasm ven. sam. dim. 12 h 30, 14 h 20 — Mrs. Doubtfire 19 h, 21 h 30, ven. sam. dim. 13 h 05, 15 h 40, 19 h, 21 h 30 — Red Rock West 19 h 10, 21 h 25, ven. sam. dim. 13 h 15, 15 h 30, 19 h 10, 21 h 25 — Heaven and Earth 18 h 45, 21 h 30, ven. sam. dim. 13 h, 15 h 45

DU PARC: (844-9470) — Pelican Brief 18 h 35, 21 h 15, sam. dim. 15 h 50, 18 h 35, 21 h 15 — Red Rock West 19 h, 21 h, sam. dim. 17 h, 19 h, 21 h — Air Up There 19 h 15, 21 h 20, sam. dim. 17 h 05, 19 h 15, 21 h 20

DU PLATEAU: (521-7870) — Nuit de jugement 7 h, 9 h 30, sam. dim. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 30 — Robocop 3 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: — Sister Act II lun. mer. jeu. 19 h 10, 21 h 35, mar. ven. 12 h 05, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 35, sam. 12 h 05, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 35, dim. 15 h, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 35 — The Piano 13 h 30, 21 h 15, ven. sam. dim. mar. 13 h 10, 15 h 50, 18 h 30, 21 h 15 — Three Musketeers 19 h, 21 h 15, ven. sam. dim. mar. 12 h 10, 14 h 25, 16 h 45, 19 h, 21 h 15 — Air Up There 19 h 15, 21 h 25, ven. sam. dim. mar. 12 h, 14 h 15, 16 h 35, 19 h, 21 h 25 — Wayne's World 2 19 h, 21 h 20, ven. sam. dim. mar. 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20 — Grumpy Old Men 18 h 50, 21 h 10, ven. sam. dim. mar. 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 10 — Tombstone 18 h 40, 21 h 35, ven. sam. dim. mar. 12 h 40, 15 h 40, 18 h 40, 21 h 35 — Pelican Brief 18 h 35, 21 h 30, ven. sam. dim. mar. 15 h 40, 18 h 35, 21 h 30 — Batman: Mask of Phantasm ven. sam. dim. 12 h 15, 14 h 15, 17 h 15

FAUBOURG SAINTE-CATHERINE: (849-3456) — Gerontio Films 13 h 30, 15 h 45, 19 h 05, 21 h 15 — 32 Short Films About Glenn Gould 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 25 — Schindler's List 12 h 30, 16 h, 19 h 30 — Schindler's List 13 h, 16 h 30, 20 h

GOETHE INSTITUT: (499-0905)

GREENFIELD PARK: (671-6129) — Pelican Brief 18 h 45, 21 h 30, ven. sam. dim. 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30 — Batman: Mask of Phantasm ven. sam. dim. 12 h, 13 h 50 — Red Rock West 19 h, 21 h, ven. sam. dim. 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55 — Air Up There 19 h 10, 21 h 20, ven. sam. dim. 12 h 20, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 20

IMAX: Vieux-Port de Montréal (496-4629) — La force du soleil / Aventuriers du savoir du mar. au dim. 10 h 15, 11 h 45, 1 h 15, 2 h 45, 4 h 15, 5 h 45, 7 h 15, ven. et sam. 10 h 30, version anglaise: mar. et dim. 11 h 45, mar. jeu. dim. 7 h

h 15 — L'homme et la bête et Les feux du Koweït 8 h 45, version anglaise mar. et sam. à 8 h 45

IMPÉRIAL: (288-7102) — Heaven and Earth 12 h 15, 15 h 15, 18 h 15, 21 h 15, jeu. 12 h 15, 15 h 15, 21 h 30

LAVAL: (688-7776) — Sister Act II lun. - ven. 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 19 h, 21 h 20, sam. 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 21 h 20, dern. rep. sam. 23 h 50, dim. 15 h, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 30 — Pelican Brief 16 h, 18 h 45, 21 h 45 — Batman: Mask of Phantasm 12 h 40, 14 h 30 — La Leçon de piano 13 h 10, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 20, dern. rep. 23 h 40 — Rock'N Nonne 2 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30, dern. rep. sam. 23 h 50 — Air Up There 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 19 h, 21 h 15, dern. rep. sam. 23 h 50 — Ghost in the Machine 15 h 50, 19 h — Grumpy Old Men 13 h 30, 21 h 10 — Red Rock West 12 h 36, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h, dern. rep. sam. 23 h 10 — Tombstone 12 h 50, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 10, dern. rep. sam. 23 h 40 — Wayne's World 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h, dern. rep. sam. 23 h 40 — Red Rock West 12 h 50, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 15, dern. rep. sam. 23 h 20 — Les Trois Mousquetaires 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30 — Le Ciel et la terre 12 h 30, 15 h 20, 18 h 30, 21 h 20

Nightmare Before Christmas 12 h 40, 14 h 55, 17 h 10, 19 h 25, 21 h 15, mer. 12 h 40, 14 h 55, 17 h 10, 21 h 15, dern. rep. 23 h 25

PARISIEN: (866-3856) — Germinil 13 h 30, 16 h 50, 20 h 25 — Red Rock West 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 20 — Loin du Brésil 12 h 15, 14 h 25, 16 h 35, 19 h, 21 h 10 — Rock'N Nonne 12 h 40, 14 h 45, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 40 — Le Souper 12 h 50, 15 h, 17 h, 19 h 30, 21 h 40 — La Leçon de piano 13 h 05, 15 h 50, 18 h 30, 21 h 30 — Les Valeurs de la famille Adams 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 30

PLACE ALEXIS NINON: (849-3456) — Mrs. Doubtfire 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 45 — Beethoven 2 (v.o. ang.) 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30 — Ghost in the Machine 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15

PLACE LONGUEUIL: (849-3456) — Madame Doubtfire lun. au jeu. 19 h, 21 h 35, ven. sam. dim. 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 35, ven. sam. dim. 13 h 30, 15 h 30, 20 h, 21 h 45 — Matusalem ven. sam. dim. 11 h, 17 h 30

PLAZA CÔTE DES NEIGES: (849-3456) — Pelican Brief 13 h 30, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 35, lun. et jeu. 18 h 50, 21 h 35 — Beethoven 2 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20, lun. et jeu. 19 h 20, 21 h 20 — Sister Act II 13 h 45, 16 h, 19 h

À QUÉBEC

CINÉMA STE-FOY: — Pelican Brief 18 h 30, 21 h 15, sam. dim. mar. 13 h, 15 h 50 — Les Trois mousquetaires 19 h 25, 21 h 45, sam. dim. mar. 12 h 30, 14 h 50, 17 h 05 — Air Up There 19 h 30, 21 h 45, sam. dim. mar. 12 h 45, 15 h, 17 h 15

GALERIES CAPITALE: (628-2455) — Red Rock West 19 h 15, 21 h 20, ven. sam. dim. mar. 13 h, 15 h 05, 17 h 10 — Madame Doubtfire 19 h, 21 h 30, ven. sam. dim. mar. 13 h 15, 16 h — Blanche-Neige ven. sam. dim. mar. 12 h 10, 13 h 55 — L'Affaire Pélican 19 h, 21 h 50, ven. sam. dim. mar. 15 h 50 — Rock'N Nonne 19 h 10, 21 h 35, ven. sam. dim. mar. 12 h 15, 14 h 25, 16 h 35 — La Leçon de piano 19 h 10, 21 h 35, ven. sam. dim. mar. 13 h, 15 h 25 — Le Monde selon Wayne 19 h 10, 21 h 10, ven. sam. dim. mar. 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10

PLACE CHAREST: — Beethoven 2 12 h 30, 14 h 25, 16 h 25, 18 h 45, 21 h — Le Monde selon Wayne 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 45, 21 h 50 — Nous sommes de retour ven. sam. dim. 14 h — La Leçon de piano lun. au jeu. 13 h 50, 16 h 25, 19 h, 21 h 35, ven. sam. dim. 16 h 25, 19 h, 21 h 35 — L'Univers des ombres 13 h 10, 16 h, 18 h 50, 21 h 40 — Rock'N Nonne 14 h, 16 h 45, 19 h 40, 22 h — L'Affaire Pélican 13 h, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 45 — Matusalem 13 h 20, 15 h 45, 18 h, 20 h 15 — Mme Doubtfire 13 h 40, 16 h 10, 19 h 15, 22 h

MUSIQUE CLASSIQUE

COLLÈGE MARIE-VICTORIN: 7000, rue Marie-Victorin, Montréal-Nord (328-4151) — Le 16 janv. à 14 h, l'Orchestre Métropolitain présente les grands Russes Rimski-Korsakov, Tchaïkovski et Stravinski. Chef d'orchestre: Agnès Grossman, Soliste pianiste: Angela Chang.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DU QUÉBEC: 100, Notre-Dame Est (873-4031) — Le 15 janv. à 20 h, Suzanne Blondin, pianiste, et Robert Vereber, alto: Brahms, Bloch, Bliss à la Salle Gabriel-Cusson.

ÉGLISE ST. PHILIP: 201, ave. Brock Nord (angle Sherbrooke Ouest), Montréal-Ouest (481-9133) — Concert du violoniste Oleg Pokhanovsky, avec Marie Fabi, pianiste, le 13 janv. à 20 h.

LA FACULTÉ DE MUSIQUE (U. DE M.): 220, ave. Vincent-d'Indy, Outremont (343-6479) — Le 30 janv. à 18 h, la Musifète 1994 (sixième édition).

HÔTEL DE VILLE DE LACHINE: (Salle publique), 1800, boul. St-Joseph, Lachine — Les Concerts de Lachine présentent deux des lauréats des Concours de musique du Canada: Nicolas Le Quang et Jacinthe Latour, pianistes, le 16 janv. à 15 h.

MAISON DE LA CULTURE ROSEMONT/PETITE PATRIE: 6707, ave. de Lorimier (873-4031) — Le 16 janv. à 14 h, récital de piano et de musique de chambre, Beethoven, Debussy, Mendelssohn, Rachmaninov, Brahms.

MONUMENT NATIONAL: 1182, St-Laurent (871-2224) — La création mondiale du premier opéra de Bruce Mather, «La Princesse blanche», un conte de fée pour quatre voix, par la Compagnie lyrique de création Chants Libres, avec l'Orchestre du Nouvel Ensemble Moderne, dir. Lorraine Vaillancourt. Les 3 et 5 fév. à 20 h 30.

PLACE DES ARTS: (842-2112) — Les 18 et 19 janv. à 19 h 30, Les Concerts Air Canada, Richard Hoenich, chef, Respighi, Chopin, Bernstein, Liszt, Ginastera. L'Orchestre symphonique de Montréal présente Les Matins symphoniques Métro, le 19 janvier

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS: 14 h 15 le 16 janv., concert de Jennifer Milne, claveciniste.

SALLE PQLLACK: 555, Sherbrooke Ouest (398-4547 ou 398-8101) — Le 13 janv. à 20 h, récital de baccalauréat de Nigel Smith, baryton — Le 14 janv. à 20 h, Quintette à vent.

DANSE

AGORA DE LA DANSE: 840, Chériest Est (525-1500) — Daniel Léveillé Danse présente deux nouvelles créations: «Jules et Juliette» du 19 au 22 janv. à 20 h et le 23 janv. à 13 h 30; «For the Day was Brief and the Day was all» (1988) «...and Love of Course» du 19 au 22 janv. à 17 h 30.

VARIÉTÉS

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Du 13 au 16 janv. James Gelfand.

L'AUTRE BAR: 278 ouest Laurier, Montréal (278-1519) — Les merc. et dim. à 21 h, Jazz Jam Session, Le trio Skip Bay. Bienvenue aux musiciens de jazz.

BAR G SHARP: 4062a St-Laurent, Montréal — Jam avec Stephen Barry le merc.

BAR LE GRAND PRIX: HÔTEL RITZ-CARLTON KEMPINSKI: 1228 Sherbrooke Ouest, Montréal (842-4212) — Yannick Gréco et Reynald Précourt - piano, du lun. au sam. jusqu'à 2 h 30 a.m.

L'BAROUF: rue St-Denis, Montréal (844-0119) — À chaque deux jeudis «JeudiPanema», musiciens brésiliens invités, dès 22 h 30

BAYOU BRASIL: 4552, St-Denis, Montréal (847-0088) — Duo de Jazz dim. merc. et ven., chanteurs et guitaristes mar. et jeudis.

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0892) — Spectacles du mer. au dim. à 22 h 30 — Spirit Bros. du 13 au 16 janv. — Julie Lebon le 19 janv.

BIDDLE'S: 2060, Aylmer (842-8656) — Dimanche: dès 19 h, le Trio Bernard Primeau présente, le 16 janv., Rémi Bolduc, saxo alto, le 23 janv. Ensemble de Jazz Bernard Primeau, le 30 janv., Ron Di Lauro, trompette; le lundi, dès 19 h, Jam Session avec le Trio Bernard Primeau; le mardi, dès 19 h 30, le Groupe de Johnny Scott; les mercredi, jeudi, vendredi, de 17 h à 21 h 30, le Groupe de Johnny Scott; et à 22 h, le Trio Charlie Biddle; le samedi, de 18 h à 21 h, Trio Trio Billy Georgette et à 21 h 30, Trio Charlie Biddle.

BISTRO FLORESTA: 4670 St-Denis, Montréal (843-4177) — Tous les mercredis Placé aux Poètes, animatrice Janou Saint-Denis. Découvertes Poésie Jeunesse, à 21 h

BOÎTE À CHANSONS LES DEUX PIÉROTS INC: 104 et 114 St-Paul Est, Montréal (361-9373) — Au 104, le groupe de Daniel Blouin, les 14 et 15 janv.; au 114, Jules Lavoie et Michel Durocher, du 13 au 15 janv.

CABARET JUSTE POUR RIRE: 2111 St-Laurent, Montréal — C'est pas juste pour rire, conception et dir. Chantal Beaupré et Ghislain O'Prêtre, les dim. et lun. à 21 h

CRÉPIÈRE LORIENTAISE: 2006 est Mont-Royal, Montréal (521-5030) — Mythologie celtique, folklore breton et histoires de marin au son de la harpe celtique du dulcimer et de l'accordéon, les sam. à 19 h

CAFÉ KABALLAH/LA GALERIE FOKUS: 68, Duluth Est (284-6642) — La guitariste et vocaliste Kati Ilona, le 15 janv. à 22 h — La Galerie organise une tribune publique le 16 janv. à 15 h

CAFÉ VOGUE: 4216, boul. St-Laurent, Montréal (282-7525) — Le 19 janv.: Danielle Roger et Angéline Neveu. — Le 26 janv.: Découvertes Poésie Jeunesse.

GRAND CAFÉ: 1720, St-Denis (289-9945) — Les 11, 12 et 13 janv.: Geoulah, Rock reggae — Les 14 et 15 janv.: R.M.S. Rock francophone.

LE P'TIT BAR: 3451, St-Denis (281-9124) — Marjolaine Alain le 15 janv. — Roger Tabra «En état d'urgence» le 15 janv. — Jacques Rochon le 16 janv. — André Thériault le 17 janv.

LE PORT DE CHINE: 100 rue Principale, St-Agathe Sud (819-326-8939) — Les ven. et sam. Rob Adams, pianiste, oeuvres de Gershwin, Berlin et Ellington

LA MAISON DE LA CULTURE MARIE-UGUAY: 6052, boul. Monk (872-2044) — Le 13 janv. à 20 h, Karen Young donne un concert country-folk-chansonier.

QUAI DES BRUMES: 4481, St-Denis, Montréal (499-0467) — Spectacles gratuits 22 h. Les mar. et mer. Bob Walsh & Billy Craig

LA RADIO DU JEUDI EN UN CLIN D'OEIL

690 CBF • AM Du lundi au vendredi CBF BONJOUR 6h07 RADIOJOURNAL 6h00, 7h00, 8h00 TOUT COMPTE FAIT 9h00 à 9h30 EN DIRECT 9h30 RADIOJOURNAL 12h00 LE MIDI-15 12h15 L'AVENTURE 13h07 PAR 4 CHEMINS 14h07 RADAR 15h06 MONTRÉAL-EXPRESS 15h30 RADIOJOURNAL 17h30 LES ACTUALITÉS 17h50	730 CKAC • AM Du lundi au vendredi BONJOUR MONTRÉAL 6h00 à 10h00 CONTACT "COURNOYER" 10h00 à 12h00 MIDI LAPERRÉ 12h00 à 13h00 INFO SANTÉ 13h00 à 14h00 LE 7E CIEL 14h00 à 15h00 ZAPPING 15h00 à 17h00 AMATEURS DE SPORTS 17h00 à 19h15	850 CKVL • AM Du lundi au vendredi LE POINT DU JOUR 6h00 à 9h00 VEDETTES EN DIRECT 9h00 à 12h00 L'HEURE DE VÉRITÉ 12h00 à 14h00 LE CIEL À LA CARTE 14h00 à 15h00 DU PLAISIR AU TRAVAIL 15h00 à 17h00 SPORTS VÉRITÉ 17h00 à 18h00	1280 CJMS • AM Du lundi au vendredi MONTRÉAL CE MATIN 5h30 à 9h00 MARTIN, MARCOTTE & CIE 9h00 à 11h30 LE JOURNAL DU MIDI 11h30 à 14h30 LES QUATRE VÉRITÉS 14h30 à 16h00 PARLOIR SPORTS 16h00 à 19h00	101,5 CIBL • FM Du lundi au vendredi CHANSON RÉVÉLÉ 6h00 à 6h30 LES YEUX BROUILLÉS 6h30 à 9h30 CHANSON FRANCOPHONE 9h30 à 11h30 PERSPECTIVES 11h30 à 12h30 PANORAMA 12h30 à 14h00 VIRGULES 16h00 à 18h00
94,3				

AGENDA

RESTAURANT BIJOU: 935 est Duluth, Montréal (522-8219) — Du dim. au jeu. Juan de Puerto Vallarta, chanteur, guitariste

RESTAURANT LE NEW ORLEANS: 1225 St-Laurent, Montréal (874-9424) — Le New Orleans House Band, de 4 à 12 musiciens, tous les soirs, 7 jours semaine

RESTO BAR DES GOUVERNEURS: 461-1188 Jacques-Cartier, Québec-Montréal (858-0186) — Tous les jeudis, Jam Night

RESTO CHAR-B-QUE: 1476 rue Crescent, Montréal (289-1943) — Paul Buonassini au piano et Graham Chambers à la batterie, deux musiciens de blues, en spectacle tous les mar. et mer. de 18 h à 22 h

RISTORANTE RICCARDO VALENTINO: 2500, boul. St-Joseph, Lachine (537-1624) — Randy Doherty, pianiste jazz et vocaliste Raphaëlle LaFrance

ST-LOUIS BLUES: 3580 St-Dominique, Montréal — Les dim. Blues Jam avec Capitaine Nô à 22 h — Les lun. mar. Jimmy James à 22 h — Les Soirées Blues de l'humour, les mer. à 20 h 30 — Les jeu. Tam Tam à 22 h — Auditions Blues de l'humour, les ven. de 17 h à 19 h — Gratuit. Jam Sessions Blues tous les dimanches à 21 h 30

THÉÂTRE DE LA VILLE: 180, de Gentilly Est, Longueuil (670-1616 ou 790-1245) — Spectacle de Karen Young le sam. 22 janv. à 20 h; jazz, rock, country, worldbeat et musique ancienne.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 355, Gifford (845-0267) — «Le Dindon» de Georges Feydeau, du 11 janv. au 5 fév. à 20 h, le sam. à 16 h et à 21 h, le dim. à 15 h. — À Québec, au Palais Montcalm, du 16 au 26 fév.

THÉÂTRE DU TRIDENT: 580, Grande-Allée Est, Québec (418-643-8131) — Le «Don Juan» de Molière, du 11 janv. au 5 fév. à 20 h.

À SURVEILLER

Accès sentiers vous invite à suivre un cours de carte et boussole en pleine nature, à Charley, le 15 janv. Renseignements et inscriptions: 336-5122. — Randonnée en raquette: le 16 janv. au Mont Hor, au Vermont, et le 23 janv. sur la piste John Brook Trail, New York. Renseignements et réservations: 932-0732.

L'Association des photographes artisans de Laval organise une exposition de photographes du 5 au 31 janv. à la Bibliothèque Multiculturelle, 1535, boul. Chomedey, Chomedey. Renseignements: 662-7977.

Les Ateliers d'éducation populaire de Mercier inc. vous invitent à vous inscrire aux cours-ateliers le 11 janv. de 13 h 30 à 20 h 30 au 1220, Laurier Est. Renseignements: 596-4477.

Beaconsfield vous réserve de multiples surprises et activités à l'occasion de sa Fête d'hiver 1994 du 9 janv. au 20 fév. Le 15 janv., de 19 h à 22 h, patinage et saut en barils au Centre récréatif, 1974, City Lane. Renseignements: 695-0810.

La Bibliothèque de Beaconsfield (303, boul. Beaconsfield, Beaconsfield) exposera les photographies de l'artiste Joshua Radu du 4 au 30 janv. Vernissage le 9 janv. et 14 à 16 h dans la salle des médias. Renseignements: 697-9040.

La Bibliothèque Fraser-Hickson, 48 55, Kensington, N.D.G., présente une exposition des œuvres de Rebecca Duchow du 4 au 23 janv. Renseignements: 488-1095.

Le Carrefour des femmes de Rosemont vous invite à sa journée portes ouvertes le 12 janv. à compter de 13 h 30 au 5095, 9e ave. Renseignements: 525-3138.

La CECM invite les adultes qui souhaitent apprendre à lire, à écrire ou à compter à s'inscrire aux activités ou aux cours du soir en alphabétisation au cours du mois de janvier. Renseignements: 596-7108.

La CECM, offre, dans plus de 20 centres, des cours d'alphabétisation, de formation générale et professionnelle, d'éducation populaire et de français langue seconde et des activités de développement personnel et social. Les inscriptions auront généralement lieu au début de janvier. Renseignements: 596-7108.

Le Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges offre aux immigrants des cours de français gratuits et un atelier de francisation pour les enfants d'âge préscolaire dont un parent suit un cours de français le jour. Inscriptions le 11 janvier de 9 h à 17 h. Renseignements: 733-1478.

Le Centre d'information sur les nouvelles religions vous invite à assister à la conférence «Spiritualité amérindienne et Nouvel Âge» prononcée par Jean-François Beaudet (UQAM) le 12 janv. à 19 h 30 au 7400, boul. St-Laurent, salle 147.

Le Centre de prévention des agressions de Montréal offre un cours d'auto-défense pour femmes nommé ACTION. Pour connaître les dates des prochains cours, veuillez contacter le Centre au 284-1212.

Le Centre de recherche en épidémiologie de Montréal (Unité de recherche en épidémiologie) effectue actuellement une étude sur la sclérose en plaques et les habitudes de vie, la nutrition et les antécédents infectieux. Les personnes souffrant de sclérose en plaques dont le diagnostic a été posé depuis janvier 1992 sont priées de communiquer avec Mme Goulet au 843-2611, poste 4090.

Le Centre des aînés de Côte-des-Neiges vous invite à vous inscrire à ses cours du 10 au 21 janv. Renseignements: 344-1210.

Le Centre des arts Saldy Bronfen présente l'édition 1994 du Festival de marionnettes du 23 au 30 janv. Pour les 4-8 ans: «Oiseau d'our» par le Théâtre Biscuit les 23 et 24 janv.; pour les 6-10 ans, Le Diable par la queue par l'illusion, Théâtre de marionnettes les 25 et 26 janv.; pour les 4-9 ans: Qui a peur de Loulou? par le Théâtre de l'Oeil le 27 janv.; pour les 6-12 ans, The Dream Catchers par le Théâtre sans Fil les 28 et 30 janv. Au 5170, chemin de la Côte-St-Catherine. Guichet et réservations: 739-7944 et 790-1245.

Le Centre des arts visuels accueille dès maintenant les inscriptions en vue des cours en art qu'il offrira en janvier. Au 350, ave. Victoria, Westmount. Renseignements: 488-9550.

Le Centre d'exposition de Baie-Saint-Paul vous convie à des rencontres du dimanche pour le plaisir de l'art. Renseignements: (418) 435-3681.

Le Centre d'interprétation de l'histoire de Sherbrooke présente une exposition sur les

cimetières de Sherbrooke et des Cantons de l'Est (anciens et actuels) jusqu'au 27 mars. Le Centre est situé au 275, Dufferin, Sherbrooke. Renseignements: (819) 821-5406.

Le Centre d'orientation juif accepte dès maintenant les inscriptions pour la session du Projet d'initiation à l'emploi qui aura lieu du 17 janv. au 4 mars. Renseignements et inscriptions: 345-2625.

La Chorale Les Disciples de Massenet, sous la direction de René Lacourse, est à la recherche de choristes possédant des connaissances musicales. Auditions le 17 janv. Renseignements et rendez-vous: 326-2323.

Le Ciné-Campus ouvre ses portes le 12 janv. et le inaugure troisième session quotidienne à l'occasion de son 5e anniversaire. Dès 17 h 15, il y aura visionnement du film «Tango» de Patrice Leconte, 2332, boul. Édouard-Montpetit. Renseignements: 343-7682.

Le Club de marche dynamique vous propose la marche santé ou d'entraînement les mercredis à 19 h et les samedis à 9 h du métro Mont-Royal; les mardis soirs à Boucherville. Inscriptions et renseignements: 449-3241 ou 466-1778.

Le Club d'ornithologie d'Ahuntsic vous invite à participer à une excursion le 22 janv. à 8 h 30, quand les oiseaux seront au rendez-vous à St-Étienne-de-Beauharnois (renseignements: 337-3287).

Le Club de recherche d'emploi Lasalle-Lachine peut vous aider à trouver un bon emploi directement dans votre domaine. Pour s'inscrire: 637-3553.

Le Collège de Maisonneuve recevra dans la semaine du 10 janv. les inscriptions aux cours de tae kwon (débutants et avancés) qui débuteront le 17 janv. Renseignements: 254-7131, poste 4184.

Le Collège de Rosemont offre aux jeunes de badminton la possibilité de louer un terrain de son Centre d'activités physique les lundi, mardi et jeudi à compter de 20 h 15. Renseignements: 376-1620, poste 271.

Le Comité logement de la Petite Patrie projettera le vidéo «On vous met dehors?» le 12 janv. à 13 h 30 au CLSC de La Petite Patrie, 6520, St-Vallier, salle 213. Renseignements: 272-9006.

La Commission scolaire Laureville présentera un atelier sur la préparation des plans d'urgence, intitulé «Ne pas être prêt signifie se préparer à un échec». Le 15 janv. à l'École secondaire polyvalente Chomedey de Laval.

Concertation-femmes accueille, du 10 au 15 janv., les inscriptions aux ateliers. Les activités débuteront le 24 janv. Renseignements: 336-3733 ou 333-6629.

Dollard Récréatif, 12001, boul. de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux (684-1010) — Les inscriptions aux cours d'art et de culture qui débuteront le 24 janvier sont présentement en cours.

L'École de plongée sous-marine les Anémones bleues du complexe sportif Claude-Robillard vous offre l'occasion de vous initier à la plongée et à la découverte des fonds marins grâce à un cours de 8 semaines débutant le 14 janvier. Renseignements: 388-8588.

Le Festival multiculturel de Parc Extension vous présente «Concert-Action» avec la participation de musiciens, danseurs et diapositives de nombreux pays le 22 janv. à compter de 18 h au Centre Parc Extension, 7700, d'Outremont. Réservations avant le 18 janv.: 495-3708.

La Fondation des maladies du cœur du Québec, à l'occasion du lancement de sa campagne de financement, vous convie au Complexe Desjardins le 13 janv. à 12 h 15 pour assister à une pièce du Théâtre à la Carte sur la chaîne de survie.

La Galerie DARE-DARE (279, Sherbrooke Ouest, Montréal H2X 1Y2) fait un appel de dossiers en vue de sa programmation régulière 1994-95. Programmation: tombée 15 janv. — La Galerie réserve une place à un projet spécial d'un de ses membres: Carte blanche: tombée 15 janv. — Projet Immixtion, qui sera défini dans le nouveau Journal DARE-dare, tombée: 15 fév. Renseignements: 844-8327.

La Galerie de la ville: H201, boul. de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, 1200 2A7 (684-1010) — Tout artiste de la région montréalaise qui utilise la glaise de façon sculpturale et qui souhaite participer à l'exposition de groupe thématique «Découvertes», du 16 mars au 17 avril 1994, est prié de communiquer avec la: Conservatrice d'ici le 4 fév.

La Galerie Horizon lance un appel de dossiers. Les artistes qui souhaitent exposer à la Galerie du Centre culturel de Paré (Québec) en 1994-1995 doivent faire parvenir leur dossier au conseil d'administration avant le 30 mars. Adresser les dossiers au 3025, boul. de la Mairie, Tracy J3R 1C2. Renseignements: (514) 743-2785.

Le GREAPE (Groupe de recherche sur l'éthnicité et l'adaptation au pluralisme en éducation de l'Université de Montréal) présente, le 14 janv. de 12 h à 14 h, «Elaboration d'un instrument visant à mesurer les profils d'intégration d'étudiants du secondaire d'origines variées: expérimentation et discussion critique». On

apporte son goût. Renseignements: 343-7244.

Le Groupe Labo Jeu vous offre, en janvier 1994, un stage de théâtre suivi d'une représentation publique. Début le 15 janv. à 9 h. Renseignements: 527-5012.

Le Groupement des arts visuels de Victoriaville (GRAVE) invite les artistes à soumettre leurs dossiers pour des projets d'exposition, d'atelier et de performance en vue de sa programmation pour la prochaine année. Date limite: le 15 février 1994. Adresser les dossiers au: Comité de programmation, GRAVE, 17 rue des Forges, Victoriaville G6P 1N5. Renseignements: (819)758-9510.

L'Habitat St-Camille de Montréal-Nord présente La Tournée «Juste Pour Rire 1994» les 14 et 15 janv. à 20 h 30. Renseignements: 321-9000 ou 321-4579.

L'Insectarium de Montréal présente, du 2 déc. au 4 avril, de 9 h à 18 h, tous les jours, La Magie des insectes, une exposition d'œuvres photographiques sur les insectes commentées par Jacques de Tonnacour. Renseignements: 872-1453.

Jass Inc. vous propose de pratiquer le patin, le ski de fond ou la marche sur le mont Royal tous les samedis et dimanches à 14 h. Départ de la rue Mt-Royal et ave. du Parc. Renseignements: 388-8727.

Lévesque, Beaulieu, Geoffroy inc. organise une semaine d'information sur «Comment atteindre vos objectifs financiers» à sa succursale de Laval les mardis et mercredis entre le 11 janv. et le 2 fév. à 19 h. Réservations: 629-3111.

Le Musée d'art contemporain vous invite à vous joindre à ses visites commentées les merc. soirs à 18 h 30 et 19 h 30, les sam. et dim. à 12 h, 14 h et 16 h. Groupes: réservations par téléphone seulement: 847-6253.

Le Service des sports de l'UQAM annonce que les inscriptions pour les activités de la saison d'hiver se tiendront du 19 au 21 janv. au pavillon Judith-Jasmin, salle Marie-Gérin-Lajoie et au secrétariat du service des sports de 11 h à 20 h. Renseignements: 987-3105.

La Société de biologie de Montréal vous invite à une soirée d'information sur les expéditions écologiques qu'elle organise à Cuba et au Yucatan. Le 12 janv. à 19 h 30 à la salle Léon-Provencher du Jardin botanique. Renseignements: 584-2971, 464-6161 ou 739-5204.

La Société canadienne du cancer reprend ses activités-recrutes le 19 janv. de 10 h 30 à 21 h avec un groupe d'entraide. L'invitation s'adresse aux personnes atteintes du cancer et à leurs proches qui veulent briser l'isolement que crée cette maladie. 5151, boul. de l'Assomption. Confirmations: 255-5151, poste 70.

La Société du Jardin de Chine du Jardin botanique de Montréal offrira des cours du soir sur la culture chinoise. Inscription le 17 janv. Début des cours: semaine du 24 janv. Renseignements: 872-9677.

La Société généalogique canadienne-française vous invite à assister à la conférence de l'écrivain et généalogiste Marcel Fournier, intitulée «Les émigrants français sous le régime anglais de 1765 à 1865» le 12 janv. à 20 h à la salle St-Sulpice de la Bibliothèque nationale. Renseignements: 729-8366. — Elle annonce aussi que ses cours d'histoire de famille débuteront le 13 janv. au 3300, boul. Rosemont, suite 110. Renseignements: 729-8366.

La Société pour la culture chinoise traditionnelle de Montréal, 1627, St-Hubert, Montréal, offre des cours de français gratuits aux nouveaux immigrants (3 ans et moins). Pour la session de janvier 1994, communiquer sans tarder au 529-6666.

La Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise vous propose une soirée de danse et musique de chez nous le 15 janv. à 20 h 30 au 2275, boul. Saint-Joseph Est. Renseignements: 598-8295.

L'Université Concordia (Département des études angloises) vous invite à assister à la Conférence Lahey 1994 qui consistera le directeur artistique du Festival de Stratford, Richard Monette, le 13 janvier à 20 h à la salle de concert Loyola, 7141, Sherbrooke Ouest.

L'Université de Montréal (Secrétariat des programmes facultaires) offre aux amateurs d'art l'occasion de découvrir, en 15 leçons, la culture post-soviétique en Russie à compter du 13 janv. Renseignements: 343-7327.

L'Université de Montréal vous présente: Le 12 janv. de 16 h à 19 h, une conférence publique de Laurel Purgersaite — Le chant des sciences: L'autre monde visuel, au 3150, Jean-Brillant, salle C-7147. Renseignements: 343-6213. — Les 14 et 15 janv., le colloque «Le défi éthique: enjeux et perspectives» sur le défi éthique dans l'enseignement collégial et universitaire. Renseignements: 343-6464 — Le 14 janv., une conférence publique «Microbial Ecology» par Keith Egger au Jardin botanique de Montréal à 15 h 30. Renseignements: 872-8485.

CULTURE

CONCERTS CLASSIQUES

Impeccable le Borodine

PRO MUSICA, LE QUATUOR BORODINE

Premier programme: Brahms, «Quatuor» op.52 no.2, Tchaïkovski, «Quatuor» op.22; en bis: Tchaïkovski, «Andante cantabile» du «Quatuor» no.1 op.11. Second programme: Brahms, «Quatuor» op.67, Tchaïkovski, «Quatuor» op.30; en bis: Brahms, «Allegretto molto moderato e comodo» du «Quatuor» op.51 no.1. Lundi et mardi, 10 et 11 janvier, salle Pierre-Mercure.

CAROL BERGERON

Il n'est point exagéré de qualifier d'événement mémorable, cette halte montréalaise du réputé Quatuor Borodine, Johannes Brahms et Piotr Ilitch Tchaïkovski s'y trouvaient rassemblés en deux de leurs trois partitions destinées au quatuor à cordes. Si certains mélomanes regretteront de ne pas avoir profité de deux intégrales, d'autres comprennent que les interprètes avaient sans doute préféré se ménager le temps d'investir sans réserves des œuvres exigeantes et relativement peu connues.

La prochaine, le Quatuor Borodine fêtera le cinquantième anniversaire de sa fondation. Or, chose digne de mention, deux de ses membres fondateurs, l'altiste Dmitri Chebaline et le violoncelliste Valentin Berlinski y auront ainsi parcouru un demi siècle de carrière. Le premier violon Mikhail Kopelman a succédé à Mstislav Dubinski en 1976 — réfugié à Londres cette même année, Dubinski y fonda le Trio Borodine avec la pianiste Luba Edina, son épouse, et le violoncelliste Yuli Turovsky; deux ans auparavant, le violoniste Iaroslav Alexandrov avait cédé le second pupitre à Andreï Abramenkou. Née au sein du Conservatoire de Moscou, la formation se fit d'abord connaître (de 1945 à 55) sous le nom de Quatuor Philharmonique de Moscou.

Alors que par le passé, on a pu reprocher à certains interprètes formés en Russie soviétique, une perfection technique un peu froide et souvent indifférente aux impulsions de l'imagination, le Borodine semble avoir toujours voulu démontrer que le savoir-faire instrumental n'est pas ennemi de la musique et de sentiments qui s'y expriment. Je me suis cependant demandé, si, sous l'ancien régime, les

mêmes interprètes auraient soumis les publics d'Europe de l'ouest et d'Amérique à cette audacieuse rencontre de Brahms et de Tchaïkovski, alors que les Occidentaux n'accordaient que peu de crédit à la musique de chambre de l'auteur de Casse-noisette.

Mais encore fallait-il ménager à l'un et à l'autre un espace suffisamment généreux; trois Brahms ou trois Tchaïkovski en une seule soirée eut sûrement mené à l'indigestion, puisqu'en matière de quatuor à cordes, chez l'un comme chez l'autre la diversité n'est pas suffisamment grande. De plus, la saturation de deux programmes aurait sûrement empêché de voir que les deux compositeurs ont, en leur troisième et ultime quatuor, chacun à leur manière jeté des ponts vers l'avenir. Voilà sans doute une constatation plutôt inattendue.

Sur le plan du langage, l'Opus 67 de Brahms explore l'idée de morcellement (la fragmentation de la forme du 3e mouvement, l'utilisation de la variation, dans l'Allegretto final) — une idée qu'ont exploitée les Schoenberg, Berg et Webern de l'école de Vienne du début du 20e siècle; dans l'écriture harmonique et instrumentale de la Marche funèbre de l'Opus 30 (le 3e mouvement) qu'on qualifie de véritable Requiem instrumental, Tchaïkovski ne préfigure-t-il pas Chostakovitch?

Mais au-delà de la maîtrise de l'écriture même du quatuor à cordes, également remarquable chez les deux musiciens, Tchaïkovski se distingue de Brahms par son inspiration éminemment narratif de son inspiration. Ainsi, l'un raconte quand l'autre façonne.

Impeccable — le mot «parfait» laisserait croire à quelque chose de figé — le jeu du Borodine efface l'effort autant que la difficulté. Tout semble tellement naturel, tellement fondu en un seul geste instrumental, en une pensée tellement harmonieuse des quatre musiciens. Et, ce qui m'apparaît assez rare, la recherche constante d'une beauté plastique du son ne gêne jamais la libre expression des sentiments — de la discrétion «brahmsienne» à l'épanchement ostentatoire «tchaïkovskien». Ajoutons enfin que la salle Pierre-Mercure s'avéra un choix des plus heureux, l'acoustique y servant à merveille les exigences du quatuor à cordes.

EN BREF

NOMINATION À RADIO-CANADA

À la suite du départ de Guy Goujon, c'est M. Paul St-Pierre qui accèdera au poste de vice-président intérimaire de la section française de Radio-Canada. Agé de 48 ans, Paul St-Pierre est entré à l'emploi de la SRC en 1982. Depuis juin 90, il occupait le poste de directeur général des Services de gestion à Montréal où il a supervisé la coordination de nombreux dossiers stratégiques.

MORT D'UN MAGICIEN

La semaine dernière s'éteignait à Montréal à 76 ans Emil Radok, vi-

sionnaire des médias. D'origine tchèque, Emil Radok avait ébloui le public montréalais à l'heure de l'Expo 67 avec son spectacle multi-média *Lanterna Magika* présenté au Pavillon tchèque. Passé à l'ouest en 68, Emil Radok avait élu domicile à Montréal. Il a par la suite conçu et réalisé *Les démons apprivoisés* pour Téléglobe au Pavillon du Canada à l'Expo 86 de Vancouver, dans lequel une image tri-dimensionnelle apparaissait sur une sphère tournante grâce à un ingénieux système qu'il avait lui-même conçu. Renommé internationalement, Emil Radok a su repousser les frontières de l'expression cinématographique.

LA TÉLÉVISION DU JEUDI EN UN CLIN D'OEIL

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00
2 CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir		Marilyn	Pieds dans les plats	Scoop (1ère/13)		Tous pour un (1ère/3)	Sur invitation	Le Téléjournal	Le point / sport / météo			Sous la couverture
3 WCAX (CBS) Burlington	News		News	Entertain-ment Tonight	How'd They Do That?		Eye to Eye with Connie Chung		Second Chances		News		Late Show with David Letterman
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News	News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Mad About You		Seinfeld		Homicide: Life on the Street		News		The Tonight Show
6 CBMT (CBC) Montréal	News	News	Citybeat	The Mommies	North of 60		News		Scoop (2e/13)		Cinéma: The Events Leading Up to my death—Can. 91 Avec J. Allaire		
10 CFTM (TVA) Montréal	Le TVA éd. 18 hrs	Piment fort	Ent'Cadieux	Chop-Suey	La trentaine		Claire Lamarche		Ad Lib		Le TVA, éd. réseau		Première ligne
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertain-ment Tonight	Step by Step	Café américain	The Sinbad Show	Seinfeld	Frasier	W5		News		The Arsenio Hall Show
15 TV5 (Télé Francophones)	Découverte	Des chiffres et des lettres	Journal de TF1	Step 5	Le grand chambardement		Envoyé spécial				Le cercle de minuit		Dossiers justice
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passé-Partout	Omni Science	Téléservice		Points de vue (1ère/2)		Cinéma: Australia—Bel., 89 Avec Jeremy Irons et Fanny Ardant				Points de vue		Téléservice
20 Musique Plus	Solidrok (17h30)	Cinémaclip (18h45)	Vidéo-plus V.J. Marc Coiteux		Musique vidéo								
22 WYNY (ABC) Burlington	News	News	Star Trek: The Next Generation		Missing Persons		Matlock (1ère/2)		Primetime Live		News	Nightline	Commercial Programs
26 Much Music	19h / Fax		Spotlight: The Waltons	Mike & Mike	Sneak Previews		Vidéoflow						
33 ETV (PBS) Vermont	The MacNeil/Lehrer Newshour	The Nightly Business...	A Friend in New Orleans	This Old House	Hometime		Mystery! (1ère/2)		Chelworth (1ère/8)		Cinéma: The Horse's Mouth G.-B. 58—Avec Alec Guinness		
35 TQS Montréal	La guerre des clans	Sonia Benezra	Quelle histoire	Cinéma: Pleine Lune sur Parador—Am. 88 Avec Richard Dreyfuss et Raul Julia			Le Grand Journal	Sports plus	Cinéma: Resurrection—Am. 80 Avec Ellen Barkin et Sam Shepard				
57 WCFC (PBS) Plattsburgh	ITN World News	The Nightly Business...	The MacNeil/Lehrer Newshour	New York Day Speaks Out: The Governor's...			Nova		International Dispatch		Smith and Jones	America with D. Wholey	Media Watch

NOS CHOIX À LA TÉLÉ

SCOOP

Les transfuges de «l'Express» ont maintenant leur propre journal, qui s'appelle «Le Scoop». Avec un titre de journal comme ça, la barre est haute! Le retour des journalistes plus vrais que nature, inventés par Réjean Tremblay, et la troisième mouture d'un méga-succès des dernières années. Vous voulez rappeler que le journaliste moyen passe beaucoup plus de temps au téléphone que dans les bas-fonds de la ville...

Radio-Canada, 20 h

TOUS POUR UN

CULTURE

ARTS VISUELS

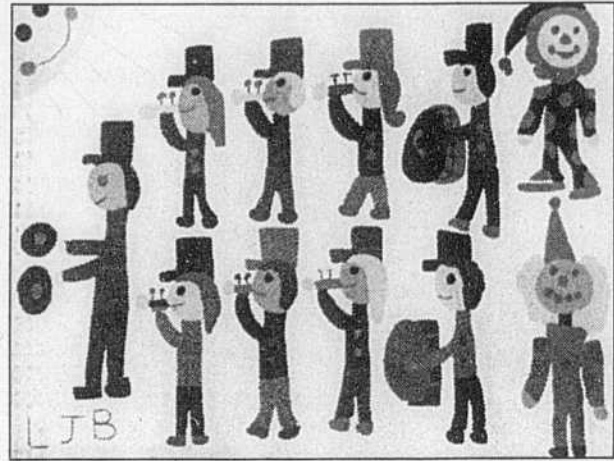


MARIE-MICHÈLE CRON

Le jardin de ma vie

L'atelier Le Fil d'Ariane ne ressemble pas aux autres. Centre de réadaptation et d'intégration socio-culturelle qui offre des programmes personnalisés afin de développer l'aspect créatif et l'apprentissage liés aux habitudes de travail à des personnes souffrant de déficience intellectuelle, l'atelier qui draine ses 22 ans d'histoire, s'est acquis une solide réputation internationale dans la sphère de la broderie d'art. La rétrospective qu'accueille aujourd'hui le Musée Marsil de Saint-Lambert, rappelle de par son titre *Le jardin de ma vie*, l'univers féérique de ces artistes qui racontent ici des thèmes de la vie quotidienne, des personnages en fête, des animaux saugrenus. Depuis sa fondation en 1971, Le Fil d'Ariane a présenté autour de 35 expositions solo et 17 expositions de groupe. On retrouve les œuvres de ses créateurs dans les collections de Pratt et Whitney, à l'Aéroport international de Mirabel et au Canadien pacifique à Montréal entre autres.

Musée Marsil, 349, Riverside Drive, Saint-Lambert. Jusqu'au 30 janvier.



Parade de la St-Patrick, une broderie de Lena Brow.

Concours: La ville, ses images, ses gens

Le Symposium international pour jeunes artistes *La Ville, ses images, ses gens* qui se tiendra cette année à l'École Supérieure d'Art et de Design d'Amiens en France, permet aux 15 candidats sélectionnés — 5 français, 5 allemands et 5 québécois — de travailler ensemble en septembre 1994 à Amiens afin de réaliser un travail personnel *in situ* et éphémère qu'ils présenteront dans un lieu public de la ville. L'École d'Amiens fournit son laboratoire de photo, ses ateliers de sérigraphie, d'infographie (Macintosh) et de menuiserie. Une publication suivra la fin du symposium et en relatera les réalisations. Ce projet qui a démarré en septembre 1993 et qui s'est déroulé à S-Wendel en Allemagne, résulte du jumelage entre l'Office Franco-Allemand pour la jeunesse (OFAJ) et l'Office Franco-Québécois pour la jeunesse (OFQJ). Pour participer, les candidats qui se rendront à Amiens pour trois semaines en septembre prochain, doivent avoir moins de 35 ans et contribuer aux normes de l'OFQJ en versant la somme individuelle de 350\$.

En retour, l'organisme assume le coût du transport par avion, s'occupe de l'accueil à Paris — une nuit à l'hôtel — et du transport jusqu'à Amiens. C'est l'École Supérieure d'Art et de Design qui assumera l'encadrement et l'hébergement des 15 artistes sur place. Le projet est organisé par cette dernière, l'OFQJ, l'OFAJ, la Gesellschaft des Bildehen Kunst (IGKB) de Bonn et Le Lieu, Centre en art actuel de Québec. Un jury sélectionnera les dossiers constitués d'un curriculum vitae, de 6 à 12 photos ou diapos et de documentation d'appoint, qui devront être envoyés avant le 28 février 1994 à l'adresse suivante: Le Lieu, Centre en art actuel, as/ Richard Martel, Symposium d'Amiens, 345, rue du Pont, Québec PQ G1K 6M4. Pour informations: (418) 529-9680.

Performance d'Angelika Festa et de Robert Sember

Dans le cadre de l'accueil en résidence d'Angelika Festa jusqu'au 21 janvier prochain, la galerie Articule présente au Centre culturel Strathearn, une performance de l'artiste et de Robert Sember. Angelika Festa qui vit actuellement à New York où elle enseigne, se prépare à terminer un doctorat en art de performance à l'Université de New York. Son premier diplôme universitaire chapeautait des études en littérature et une mineure en philosophie. Au cours des dix dernières années, Festa a travaillé à la publication de ses écrits et de critiques sur divers artistes en performance. Elle nous présentera le texte *Performance Reading Sacrifice's* qui traitera, entre autres, «d'un acte d'apparition pour disparaître» écrit la critique Peggy Phelan. On peut également rencontrer l'artiste à Articule lors de son séjour à la galerie (Infos: 842-9686).

Performance les 19 et 20 janvier à 19h au Centre inter-culturel Strathearn, 3800, rue Jeanne-Mance. Espace 103.

EN BREF

FEMMES ET CINÉMA

Les soirées Ciné-femmes consacrées aux films de femmes québécoises et étrangères, qui se déroulent à la Cinéma québécoise, rendent hommage à Micheline Lanctôt dont on présentera ce soir à 18h35 et 20h35 les films *Sonatine* et *Deux Actrices*. Une discussion suivra en compagnie de la cinéaste et des actrices Pascale Bussières, Pascale Pérois et Marcia Pilote.

CINÉMA DES PAYS NOIRS

Le festival Vues d'Afrique a dix ans déjà. Et il est toujours en selle. Du 28 avril au 7 mai, les Journées du cinéma africain et créole présenteront une centaine de films: longs et courts métrages, émissions de télévision, débats, fêtes culturelles, spectacles, expositions...

Se bidonner en bedaine
Juste pour rire organise un festival en FlorideSTÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

On va se boyauter en français cet hiver en Floride.

En effet, Juste pour rire entame sa douzième année sous le soleil de cet État américain, en organisant un mini-festival dédié au pissant et au poilant, qui se déroulera du 23 au 27 février prochains.

Pendant cette courte période, les habitués des plages et des roulettes de la Floride pourront se divertir au programme de cinq galas francophones et deux anglophones. Les soirées se dérouleront au Young Circle Amphitheatre de la ville d'Hollywood qui contient 1500 places. On a également prévu de l'animation dans un parc de la ville les samedi 26 et dimanche 27 février.

La direction artistique des soirées françaises sera assurée par Denise Filiatrault elle-même, la reine québécoise du timing, tandis que le jeune et cravaté François Massicote agira comme maître de cérémonie.

Pour tenter de faire se bidonner les vacanciers et les retraités venus du Nord, on a retenu les services de plusieurs maîtres es gags de la Belle Province: Daniel Lemire, Yvon Deschamps, Jean-Guy Moreau, Marie-Lise Pilote, Anthony Kavanagh, Serge Grenier, Patrick Huard, Les Bizarroïdes, Odette Odrey et Carolyne Léonard (deux jeunes humoristes de l'École nationale de l'humour créée en 1993) et le jeune magicien Jean Boucher.

Juste pour rire

Du côté anglo, Just for Laughs va se fier sur les pouvoirs hilarants de David Brenner, Richard Belzer, Dom Irrera, John Henton et plusieurs autres.

«On a trouvé des vedettes qui voulaient des vacances», a dit hier à la blague Andy Nulman, directeur du Festival Bell Juste pour rire, en rendant public son projet.

Par contre, le directeur n'entend pas à rire avec le sérieux de son entreprise. Dans son communiqué, le Festival se décrit d'ailleurs comme «la seule organisation au monde vouée à l'humour universel». «Notre festival jouit d'une réputation unique à l'échelle internationale», explique Nulman.

Depuis quelques années, nous avons reçus des offres pour organiser des événements à Las Vegas, New York ou Londres, souvent dans le cadre de festivals existants. On a plutôt décidé de se développer à l'étranger tout restant fidèle à notre formule éprouvée.

Verrons-nous bientôt des annexes semblables pousser ailleurs aux États-Unis? Ou va mener cette aventure? «Aussi loin que possible, répond tout de go le directeur. Mais pour l'instant, on se concentre sur la Floride. On ne veut pas en faire un feu de paille. On veut construire une base solide et développer le projet dans les années à venir.»

Le budget total de l'entreprise est évalué à environ 300 000 \$ et une douzaine d'employés québécois du groupe Rozon sont impliqués dans le projet.

Et comme c'est le cas avec Bell à Montréal, Juste pour rire s'est aussi associé à des commanditaires, notamment la compagnie de production Blockbuster Entertainment et le réseau TCI de South Florida.

Les billets sont mis en vente à compter de demain. On peut en réserver d'ici même, par le biais du réseau Admission. «On espère que certains Québécois vont faire coïncider leur vacances et le festival, conclut Nulman. Après tout, l'été, bien des touristes étrangers choisissent le temps du festival pour prendre leurs vacances à Montréal.»

TÉLÉVISION

Revenu-Québec
abuse-t-il des contribuables?

Le Point s'interroge

PIERRE CAYOUILLE
LE DEVOIR

Le ministère du Revenu du Québec abuse-t-il des contribuables? Oui, répondent en chœur des fiscalistes, contribuables et juristes interviewés dans un percutant reportage que présenteront ce soir Francine Bastien et Claude Lortie dans le cadre du magazine d'affaires publiques *Le Point* (Radio-Canada, 22h25).

«Au Québec, on se rapproche tranquillement d'un État policier à l'égard de la fiscalité», constate sans broncher le fiscaliste Paul Ryan.

La loi de l'impôt du Québec, rappelle-t-on dans ce reportage, confère des pouvoirs exceptionnels à l'État. Et les critères sur lesquels s'appuient les fonctionnaires pour administrer ces pouvoirs demeurent secrets et, du fait, arbitraires. De sorte que certains principes de droit fondamentaux, comme la présomption d'innocence, s'en trouvent menacés. Le Protecteur du citoyen, Me Daniel

Jacoby, s'en inquiète d'ailleurs vivement, lui qui a reçu l'année dernière plus de 1000 plaintes de contribuables s'estimant lésés par Revenu-Québec. Plus de 40% des plaintes étaient fondées.

Le reportage présente quelques cas particulièrement saisissants. Celui de Gaëtan Lavigne, en particulier, un bijoutier qui a dû payer une pénalité de 8 000\$ pour une erreur technique commise en toute bonne foi. Ses appels à la clémence et au discernement sont demeurés vains. Interviewé par Francine Bastien, le sous-ministre du Revenu, M. Marcel Robert, se montre intraitable. Il faut se montrer équitable envers ceux qui respectent la loi, explique-t-il.

On nous présente également le cas d'un contribuable atteint d'un cancer terminal dont Revenu-Québec saisis le compte en banque. Pas de clémence pour les mourants, peut-on en déduire.

Le reportage démontre par ailleurs que le gouvernement fédéral

respecte davantage les contribuables que le gouvernement du Québec. Le ministère fédéral du Revenu, explique-t-on, traite le contribuable d'abord comme un client et non comme un fraudeur. A Ottawa, une erreur de bonne foi n'entraîne pas de pénalité.

L'ex-ministre du Revenu, Yves Séguin, apporte un éclairage intéressant. Il avait entrepris, lorsqu'il siégeait au cabinet, de vulgariser davantage les lois fiscales, d'expliquer aux contribuables les moyens de tirer profit au maximum de la loi sur l'impôt. Mais, se souvient-il avec amertume, des hauts fonctionnaires l'ont découragé et poussé à la porte en lui rappelant que «ça coûterait cher à l'État».

À l'heure du travail au noir, de la contrebande et des grands choix sur l'avenir des finances publiques, le reportage du *Point* soulève une grande interrogation. La santé économique défailante de l'État justifie-t-elle l'acharnement thérapeutique?

MUSIQUE

Un cocktail-fusion distillé avec soin

MATHIEU LÉGER & LÉZIMPOLY
le 23 janvier à l'Inspecteur Épingle
Mathieu Léger & Lézimpoly
K7-MLL-1993

GUYLAINE MAROIST

En 1934, un très sérieux journaliste du magazine américain *Downbeat* écrivait que la contribution féminine au jazz se résume en un mot: futilité. Trop instables, les meufs. Et la coquetterie, poursuivait-il, n'aide en rien les donzelles désirant faire briller un saxophone, autrement qu'en l'astiquant. Un «blow» bien envoyé ne rime-t-il pas avec quelque hideuse contorsion faciale?

Soixante années, une révolution sexuelle et quelques Carla Bley plus tard, un batteur montréalais dénommé Mathieu Léger entend les choses d'une toute autre oreille lorsqu'il décide de monter un nouveau groupe, il y a tout juste un an. L'ex-batteur du mythique Orchestre du Jazz Libre du Québec n'admettrait pas de mâles dans Lézimpoly, brigade de jazz fusion. Cinq jazz-women ont donc été enrôlées. Léger et ses polissonnes lançaient, fin décembre, une première cassette au Quai des brumes. Et pour l'occasion, une seule personne portait la jupe. Devinez qui?

«Pendant 20 ans, j'ai travaillé presque seulement avec des gars, note le batteur qui porte le kilt à merveille. Après avoir travaillé avec la bassiste Patricia Deslauriers dans un groupe de rock, je me suis dit que ce serait intéressant de faire de la musique avec des filles, histoire de voir si c'est différent, question feeling.»

Un jazz pluriel

Pas facile de trouver femme qui jasse. Après trois mois d'auditions, le batteur n'a toujours pas déniché de musicienne qui couronne la flamme: soit que les filles ont des lacunes à la lecture, soit qu'elles manquent de chien en tant que solistes. Il tombe finalement sur ses perles rares grâce au radar de musiciens qui ont repéré des jazz-women de talent.

En plus de Patricia Deslauriers, jeune bassiste qu'on a vu aux côtés de BB, Lézimpoly est composé de la pianiste Louise



PHOTO PIERRE CRÉPÔ

Cet hiver, docteur Léger recommande chaudement une petite infusion de Lézimpoly...

Denson, chef d'orchestre-entremetteuse de l'équipée; de Brigitte Leclerc, claviériste qui jammait dans la lointaine Australie avant de se joindre à ces sans-gène; de la batteuse Jeanne Blondin, qui a, entre autres, marqué le rythme pour Claude Dubois; et finalement, de la saxophoniste Josée Blondin, jumelle de Joane, qui a soufflé pour Dubois, Chanel no. 6 et The Box. Heureusement, les grimaces ne lui font pas peur.

Et puis, côté feeling musical, les deux genres qui composent notre espèce sont-ils au diapason? «La sensibilité n'est pas tout à fait la même, soutient Léger, lauréat à deux reprises du Concours du Festival de Jazz de Montréal. Celle des femmes est plus délicate. Les hommes communiquent une énergie brute tandis que pour les filles, c'est une histoire de nuances.»

L'apanage sert bien les pièces du groupe fusion qui plonge dans le blues, visite le jazz moderne, pique la note progressive et effleure les rythmes latins. Pour la cassette qu'on vient de lancer, une production indépendante, Léger a trié sur le volet des pièces composées au fil des 10 dernières

années, dont *Les Baleines Bleues*. On y retrouve aussi *Life Itself*, commise par Louise Denson, et *No Man's Land*, un blues à saveur politique chanté par un Léger tout flamme, et dont le texte est signé par Stan Oliva, auteur-compositeur américain. Plurriel donc, le jazz de Lézimpoly.

«Quand je me lève le matin, je ne me dis pas que je vais composer une pièce de jazz, je me dis que je vais composer de la musique. Sur 10 pièces que j'écris, j'en conserve une, au plus.»

Ce cocktail-fusion a donc été distillé avec soin. Docteur Léger le recommande chaudement. «Il est temps que les gens sortent et viennent écouter du jazz. Si les gens restent chez eux à regarder la télévision, les musiciens n'ont plus leur raison d'être. Même chose pour les radios qui font toujours jouer la même chose. Je l'aime bien Édith Piaf, mais il est temps qu'on entende des artistes locaux sur les ondes de Radio-Canada, que ce soit moi, Yannick Rieu ou Céline Delorme. Les médias devraient venir un peu plus souvent sur la rive gauche pour entendre ce qui s'y passe.»

EXPOSITION

Voir
pour mieux
savoirUNIVERS CITÉ
Collections pour voir,
collections pour savoir
Présenté au Palais Montcalm
jusqu'au 13 février 1994SERGE LAPLANTE
LE DEVOIR

Québec — Depuis près de deux siècles, deux collections d'œuvres d'art, peu connues du grand public, sont étroitement liées au développement artistique de Québec et de toute la société canadienne-française. On peut voir exposées, pour la première fois réunies sous un même toit, les pièces les plus significatives parmi les œuvres européennes et canadiennes du Musée de l'Amérique française (l'ancien Musée du Séminaire) et les œuvres contemporaines de l'Université Laval.

Présentée au Palais Montcalm, pour bien montrer l'ancrage de ces collections dans la ville, l'exposition «Univers Cité» veut faire le lien entre le passé et le présent. La conceptrice de l'exposition, Gloria Perron, est finissante du programme de Diplôme en muséologie à l'Université Laval. Dans le cadre de son projet de maîtrise, elle devait préparer un catalogue et une exposition sur la collection de peinture de l'institution. Mais sa recherche l'amena, explique-t-elle, à s'intéresser à l'origine et au développement de la collection-mère, celle du Séminaire de Québec, qui poursuit des activités muséologiques depuis 188 ans. Elle en vint, finalement, à reconstituer l'histoire des collections artistiques des deux institutions.

Une histoire en cinq temps

La collection du Séminaire de Québec est d'abord «exemplaire»: mises, dès l'origine, au service du savoir et de l'éducation, les œuvres de sa «pinacothèque» servent, dans le contexte colonial d'alors, à la formation des artistes qui s'adonnent d'abord à la copie. Elle devient ensuite une collection «de prestige»: les acquisitions (par des legs, surtout) sont nombreuses; la collection connaît une première restauration et on organise une première grande exposition. Le début du XXe siècle marque une période de doute (dite «piège»): 150 ans après l'arrivée au pays des premières mesures, on n'est toujours pas en mesure d'en établir clairement la valeur — un trait caractéristique — et la collection oscille sans cesse entre la survalorisation et la dévalorisation; un premier conservateur est désigné.

Dans les années 1940-1950, la collection du Musée de peinture à l'Université Laval, comme on l'appelle, devient orpheline: l'aménagement de la Cité universitaire à Ste-Foy marque le début de la séparation des collections: l'Université acquiert ses premières œuvres et le Musée de peinture, qui en compte alors près de 700, est privé progressivement de son «tuteur» universitaire; la séparation des deux collections devient réalité, en 1964, celle du Séminaire prend le nom de «Musée du Séminaire de Québec».

C'est alors au tour de la collection «universitaire» de prendre forme: dès le lendemain de la séparation on ne tarde pas à réclamer la création graduelle d'une collection permanente mettant l'accent sur les mouvements contemporains; mais orpheline elle aussi, puisque sans demeure attitrée, et sans politique d'acquisition jusqu'en 1989, elle joue essentiellement un rôle décoratif et la production des professeurs de l'École des arts visuels en constitue la plus grande part.

Mal servie par un service de presse déficient et la fermeture, injustifiable, du Palais Montcalm durant la période des Fêtes, l'exposition «Univers Cité», préparée en quelques mois à peine, en ne comptant que sur des ressources modestes, n'a pas eu jusqu'à maintenant l'écho qu'elle mérite. Cela est fort dommage, car il y a là beaucoup à découvrir. La plupart des œuvres exposées le sont pour la première fois hors des murs des deux institutions. C'est également la première fois qu'on peut admirer une partie des acquisitions de l'Université Laval. Notons enfin que la section des œuvres anciennes est présentée dans une scénographie qui évoque l'ancienne pinacothèque du Séminaire.

On peut trouver en librairie le livret d'exposition, rédigé par le professeur David Karel et publié dans la collection «Chroniques de l'Amérique française». Une synthèse historique devrait voir le jour dans le courant de l'année.